



www.province-sud.nc

LE MAGAZINE DE LA PROVINCE

Horizon Sud

N°12 • JUIN - JUILLET - AOÛT • 2011

Dossier

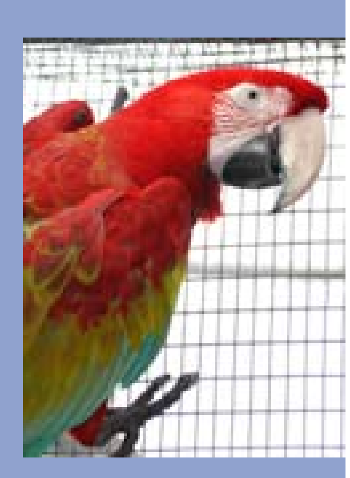
Pour un avenir écoresponsable

NC 2011
PROVINCE SUD
PARTENAIRE INSTITUTIONNEL DES XIVe JEUX DU PACIFIQUE

SOMMAIRE









HorizonSud

BP L1 - 98849
Nouméa Cedex
Tél. : 25 81 22
Courriel :
christine.allix@province-sud.nc
Édité à 40 000 exemplaires par la province Sud

Directeur de la publication : **Frédéric Garcia**
Directeur de la rédaction : **Jérôme Pourtau**
Rédactrice en chef : **Christine Allix**
Corrections : **Claudine Bousquet**
PAO : **Concept**
Impression : **IRN**
Distribution : **Totem**
N° ISSN : en cours.

Photo de couverture : Fabrice Wenger

3 questions à…

Ghislaine Arlie

présidente de la commission de l'environnement



Photo : Fabrice Wenger

Dépositaire d'un patrimoine naturel exceptionnel, la province Sud peut-elle compter sur l'engagement de la société calédonienne pour atteindre ses objectifs de conservation de la biodiversité ?

Au-delà des milieux scientifiques et des réseaux associatifs déjà très impliqués, des signes encourageants sont effectivement visibles en province Sud quant à l'implication de la population dans ce domaine. Les comités de gestion locaux des zones inscrites au patrimoine mondial de l'humanité s'associent au projet et se l'approprient pour en devenir des partenaires incontournables dans sa gestion et son animation. Les communes multiplient les initiatives pour mettre en valeur leur patrimoine naturel dans un esprit de gestion globale et intégrée des ressources naturelles pour leur développement local. Les industriels s'impliquent également, et sont déjà engagés de façon résolue dans une coopération partenariale avec la province Sud, pour la conservation de la biodiversité dans la conduite de leur projet économique et industriel. La conservation de la biodiversité est un enjeu qui concerne tous les Calédoniens et nous constatons aujourd'hui, avec satisfaction, une implication massive de la société dans ce domaine, des gens des tribus, des coutumiers, des élus locaux comme des industriels ou des acteurs économiques, tous aux côtés de la province Sud pour relever ce défi.



Le concept d'éco-administration remporte tous les suffrages en interne. Vous attendiez-vous à une telle adhésion des agents?

La province Sud s'est engagée dans une stratégie de développement durable avec plus d'une centaine d'actions à mettre en œuvre pour limiter son propre impact sur l'environnement. Les agents ont complètement adhéré et ont suivi la collectivité dans sa démarche.

La sylviculture comme facteur de développement dans un pays où on a toujours pensé nickel, il fallait oser. Qu'attendez-vous de cette filière?

Il s'agit avant tout de créer un nouveau levier de développement pour la Nouvelle-Calédonie et de penser à l'après nickel. C'est un héritage que nous laisserons à nos enfants. Le projet de développement de la sylviculture est une volonté forte exprimée par le président Pierre Frogier dans son discours de politique générale. Il s'agit de développer une activité économique basée sur l'exploitation de la forêt avec une particularité qui nous différencie des pratiques de nos voisins du pacifique. Notre projet sera en effet basé sur l'exploitation d'essences locales, comme le kaori et surtout le santal, et non d'essences importées. Avec pour objectif de planter 1 500 hectares dans les cinq prochaines années.

L'actualité du portail provincial



Devenir animateur

Le service de la Jeunesse de la province Sud contribue à la formation des cadres de l'animation par le soutien des stages de formation initiale d'animateurs (BAFA) et de directeurs (BAFD) et par la conception et l'organisation de stages de formation continue sur des problématiques identifiées. Une rubrique spécifique est dédiée à ces formations sur le site provincial. On y apprend quel cursus suivre pour devenir animateur ou directeur. On peut également y découvrir la liste des organismes de formation et celle des centres de vacances et de formation, sans oublier tout ce qui concerne la prévention et le secours civique.
www.province-sud.nc/espace-jeunes/formation-danimateurs

Clic

Délibérations

En cliquant sur cette rubrique, vous avez directement accès aux délibérations votées par l'assemblée de la province Sud.

www.province-sud.nc/espace-presse/deliberations

L'actu à la loupe

Un petit film est venu enrichir l'espace vidéo. *Séquences ciné en province Sud* traite des métiers du cinéma et de ce que cette filière apporte, en termes d'emploi, à la province Sud.
www.province-sud.nc/espace-presse/videos





Besoin d'aides ?

Beaucoup d'administrés ne le savent pas, mais la province Sud apporte son aide financière dans de nombreux domaines. Dans le social, dans le sport, dans le développement rural, dans la formation… Pour mieux s'y retrouver, il suffit d'aller dans la rubrique « À votre service » et de cliquer sur « guide des aides ». Chaque coup de pouce de la Province est répertorié en fonction du secteur concerné. On peut ainsi tout savoir sur les bourses, sur le code des aides financières à l'investissement, sur les aides aux investissements ruraux…
www.province-sud.nc/guide-des-aides

Durable comme le développement


Photo : Christine Allix

Dossier réalisé par Christine Allix, Corinne N'Guyen et Nelly Jutteau.

La responsabilité d'un exécutif est de voir, et donc de prévoir, à long terme. La province Sud l'a compris qui a fait du développement durable un de ses objectifs majeurs. En interne comme en externe.



Biodiversité du Grand Sud : l'union sacrée



Photo : Christine Allix

Photo : Fabrice Wenger

A travers la convention établissant une « démarche pour la conservation de la biodiversité », la société Vale Nouvelle-Calédonie et la province Sud ont conjugué leurs efforts pour préserver le patrimoine naturel néo-calédonien.

En 2008, la province Sud a accordé à la société Vale Nouvelle-Calédonie l'autorisation d'exploiter les installations classées pour la protection de l'environnement au sein de l'usine du Sud (arrêtés ICPE – installation classée pour la protection de l'environnement – en date du 9 octobre 2008) et de stocker les résidus solides de la Kwé Ouest.

En contrepartie, l'industriel s'est engagé, sur toute la durée de l'exploitation, à intégrer la conservation de la biodiversité dans ses décisions et à minimiser les effets sur le patrimoine naturel de l'ensemble de ses activités dans le Grand Sud.

L'objectif des deux signataires vise à maintenir la capacité globale d'évolution de la diversité biologique et à assurer la préservation à long terme des écosystèmes. L'idée est « *de compenser le préjudice subi* », comme le souligne Ghislaine Arlie, présidente de la commission de l'environnement de la province Sud. « *La diversité d'un écosystème met des millions d'années à se constituer, c'est une richesse qu'on ne peut pas restituer, même avec des actions compensatoires, mais c'est important de le faire* », *explique-t-elle*.

Plans opérationnels et plans de suivi

Ainsi, la convention prévoit la mise en œuvre soit de plans de suivi des milieux naturels situés dans la zone d'influence des activités de la société, soit de plans opérationnels d'actions destinés à prévenir, éviter, atténuer les impacts des activités de la société Vale Nouvelle-Calédonie.

S'y ajoutent des mesures compensatoires s'inscrivant dans la stratégie provinciale de développement d'un réseau d'aires protégées.

Enfin, un mode de gouvernance paritaire est assuré autour d'un comité de pilotage (Copil), composé du président de l'assemblée de la province Sud et du directeur général de Vale Nouvelle-Calédonie.

Développement durable

Déjà 42 actions réalisées



Dans le cadre du premier programme quinquennal 2009-2013 de mesures compensatoires, 42 actions sont déjà réalisées, en cours ou programmées.

« *Parmi ces actions, la province Sud pilote une étude sur l'identification des corridors écologiques terrestres et d'eaux douces dans le Grand Sud,* explique Tristan Allignol, chargé d'accompagner la mise en œuvre des programmes prévus dans le cadre de la convention biodiversité. *Cette étude permettra d'identifier, d'une part, les sites à haute valeur biologique, afin de renforcer leur protection, via notamment l'extension et la création de nouvelles aires protégées, et, d'autre part, les zones à restaurer de manière prioritaire. Il s'agit, au final, de rétablir et de renforcer les continuités d'une trame écologique nécessaire aux cycles de vie des espèces végétales et animales présentes.* »

De son côté, Vale NC assure la maîtrise d'ouvrage des études de la faune et de la flore terrestres de la Wadjana-Kuébini, qui visent à estimer la diversité et la richesse biologiques. D'une superficie de 586 hectares, la zone de la Wadjana-Kuébini est amenée à devenir un conservatoire d'espèces représentatives de la région du plateau de Goro.

Est également lancée, depuis 2009, la construction d'une station de recherche sur la préservation de la biodiversité terrestre, située à la pépinière industrielle de Vale NC.

Un arboretum pour les araucariacées

Par ailleurs, le milieu marin fait l'objet d'une protection active. « *Des campagnes d'inventaire des populations d'oiseaux marins du grand lagon sud sont menées en vue de l'élaboration d'un plan de gestion,* complète Tristan Allignol. *Une étude sur le déplacement des dugongs est également en cours et devrait permettre d'identifier les zones de conservation prioritaires de cette espèce.* »

Parallèlement, l'aménagement de l'arboretum de Ouénarou, situé dans le parc provincial de la Rivière Bleue, est en cours. Cet arboretum constitue la plus grande collection d'araucariacées du globe et abrite quasiment toutes les espèces néo-calédoniennes.



Photo : Fabrice Wenger

Suivi annuel

Afin de suivre la bonne exécution de la démarche, les différents partenaires, réunis en Copil, se retrouvent une fois par an. Le Copil suit les différents programmes, et fixe des orientations et évalue annuellement les résultats de la mise en œuvre des plans de suivi. Il fixe également les programmes annuels des mesures compensatoires et les budgets qui leur sont alloués.

De son côté, la commission de l'environnement de la province Sud se réunit deux fois par an pour suivre au plus près l'avancement de la démarche. « *Beaucoup de travail a été réalisé et c'est une bonne chose,* confiait Ghislaine Arlie, la présidente de la commission, lors d'une visite à Vale NC, le 31 mars dernier. *Il en reste encore, mais le principal est de voir que les engagements sont tenus.* »

Pour Sylvain Pabouty, autre membre de la commission, également de la visite, il s'agit de « *se rendre compte de manière concrète de toutes les opérations initiées par la province Sud en matière d'environnement* » et de s'assurer que « *la population ne se sente pas mise à l'écart* ».



Réserve naturelle du cap N'Dua : du partenariat au participatif




Photo : Fabrice Wenger

Créée par l'arrêté du 17 août 1972, la réserve naturelle du cap N'Dua est un modèle de biodiversité. Avec du maquis, de la forêt humide, de la mangrove et une faune diversifiée.


Photo : Fabrice Wenger

92
groupes d'espèces endémiques ont été recensés dans la réserve.

35
millions de francs, dont 17 millions provenant du partenariat avec Vale NC, sont consacrés par la Province à la protection et à la valorisation de cette réserve.

À ce jour, les 830 hectares de la réserve naturelle du cap N'Dua constituent l'unique aire terrestre protégée de Nouvelle-Calédonie directement contiguë au littoral. De quoi motiver la province Sud à la valoriser par des aménagements permettant l'accueil du public. « *Nous voulons que le public puisse profiter de cette réserve tout en préservant son exceptionnelle biodiversité,* explique Ghislaine Arlie, présidente de la commission de l'environnement de la province Sud, qui ajoute *: « Un projet écotouristique est actuellement en cours et comprend la création d'un observatoire des baleines.* »
Ces dernières années, la présence habituelle de baleines en saison hivernale (de juillet à septembre) a engendré une fréquentation nautique importante du grand lagon sud par les touristes plaisanciers et visiteurs. En 2010, vingt opérateurs privés proposaient au public des prestations permettant d'approcher les baleines en bateau tout en respectant une charte visant à limiter leur dérangement.
La création d'un observatoire des baleines à proximité du phare du cap N'Dua offrira au plus grand nombre la possibilité d'observer ces mammifères marins depuis la terre ferme sans craindre de les déranger dans leurs évolutions. Elle sera également prétexte à découvrir des paysages et des écosystèmes singuliers de l'extrême Sud de la Nouvelle-Calédonie.

Mise en œuvre concertée et participative

« *Nous sommes actuellement dans la première phase,* explique Caroline Groseil, adjointe au chef du service des milieux terrestres à la direction de l'Environnement. *Les travaux ont débuté et nous espérons ouvrir le site pour la fin de la saison des baleines dès cette année. La deuxième phase d'aménagement, entre 2012 et 2013, consistera à réaliser des sentiers de randonnée et à aménager la baie de l'anse Majic, unique accès maritime à la réserve, où nous projetons de construire cinq farés et un ponton flottant sécurisé.* »
L'ensemble du programme a été conçu et mis en œuvre de façon concertée et participative avec la population locale proche de la réserve naturelle. Avec pour objectif, à moyen terme, de confier l'entretien des installations, la surveillance et l'accueil du public à un prestataire local.

Développement durable

Sylviculture, une filière en devenir

La province Sud entend faire passer son patrimoine boisé artificiellement de 1 800 à 3 300 hectares d'ici cinq ans. Explications.



Photo : Martial Dosdane

Actuellement, les périmètres de boisement artificiel se situent dans le Sud (Ouénarou, Madeleine, Champ de Bataille), dans la zone Famosa (Farino, Moindou, Sarraméa) et sur l'île des Pins et se composent essentiellement de pin des Caraïbes et d'essences locales comme le kaori et des araucarias.

En 2010, une étude de la société forestière de la Caisse des dépôts a confirmé l'intérêt de développer les surfaces boisées et le potentiel de cette filière. La province Sud a donc décidé de quadrupler les surfaces boisées pour passer de 80 à 300 hectares par an, soit 1 500 hectares sur cinq ans. Associée à d'autres partenaires financiers, elle entend créer, sous la forme d'une société d'économie mixte, un opérateur forestier chargé de développer ce programme axé sur le santal – seule culture à très haute valeur ajoutée -, deux espèces de kaoris et trois espèces d'araucarias.

La province Sud pionnière

En choisissant le kaori comme espèce majeure, et ce malgré sa croissance lente, la province Sud fait figure de pionnière dans la sylviculture des espèces de cette famille.

À noter que d'autres espèces locales (tamanou, bois d'ail, goya, bois bleu, faux tamanou…), connues pour leur qualité de bois d'œuvre en menuiserie-ébénisterie, compléteront le panel ci-dessus cité, des essences à croissance rapide comme le pin des Caraïbes et le mahogany permettant par ailleurs la production de bois dans des délais raisonnables.

Convaincue du potentiel de cette filière, la province Sud a signé une convention avec le GSMA (groupement du service militaire adapté) qui s'est engagé à former, dès mi 2011, des jeunes aux métiers de la sylviculture.

630

des 1 800 hectares de patrimoine boisé artificiellement sont composés d'essences locales, principalement du kaori et des araucarias.

Sylvo-pastoralisme

En marge de la production de bois, la province Sud souhaite encourager le sylvo-pastoralisme, une nouvelle pratique qui permet à des éleveurs de bovins de disposer, durant les périodes critiques, de pâturages relais pour leur cheptel tout en contribuant à entretenir les sous-bois et à y restreindre l'envahissement par des espèces non souhaitées.





L'éco-administration en marche

Depuis l'adoption de la stratégie de la province Sud pour le développement durable, la collectivité s'est engagée dans une démarche d'éco-administration.

Par Marie-Lise Rousselot

14 545

kilos de déchets recyclables ont été collectés à la province Sud en 2010.

En s'engageant dans une démarche d'éco-administration inédite en Nouvelle-Calédonie, la province Sud s'est attachée à sensibiliser les agents provinciaux. Objectif : les inciter à adopter des comportements respectueux de l'environnement sur leur lieu de travail à travers, notamment, la mise en place du tri sélectif au sein des directions provinciales.

Depuis avril 2010, des bacs de 120 à 660 litres sont ainsi disponibles dans la plupart des directions provinciales.

Les quinze bacs installés recueillent les emballages en plastique, les contenants en aluminium, le papier, le carton et les journaux usagés. Les déchets, jetés en vrac, sont ensuite triés, nettoyés, compactés sous forme de balles et exportés par la SAEML Mont-Dore Environnement, société avec laquelle la province Sud a passé une convention.

Cette opération fait l'objet d'un rapport mensuel étudié de près par la province Sud qui entend réduire les quantités de déchets à la source. Plusieurs dispositifs (réunions d'information, affiches, circulaires ou désignation d'éco-référents dans les directions) ont par ailleurs été mis en œuvre afin de sensibiliser les agents à la gestion raisonnée des fournitures de bureau, des emballages, du papier, etc.

Trier plus pour consommer moins

Une mobilisation qui s'avère payante si l'on en juge par le premier bilan, très encourageant, de la collecte. Les directions provinciales et leurs agents jouent visiblement le jeu et cette opération a même dépassé les attentes avec des répercussions positives et inattendues telles que la décision prise par certaines directions d'opter pour l'achat de produits éco-labellisés afin de réduire leur impact environnemental.



Photo : Fabrice Wenger

Piles, bouchons...

Des bacs destinés à la collecte de piles usagées ont aussi été distribués dans les directions provinciales, dont certaines ont également choisi d'élargir le tri sélectif à d'autres types de déchets tels que les bouchons ou les déchets verts pour le compostage. Des initiatives qui ne font pas l'objet de contrats de collecte avec un opérateur et qui méritent d'être saluées.





Des espaces verts mieux pensés

La province Sud a publié un guide des plantes endémiques et autochtones de la Nouvelle-Calédonie. Constitué de trente fiches techniques, cet ouvrage s'adresse aux professionnels de l'aménagement paysager. Il a été conçu par un groupe de travail composé des trois directions provinciales de l'Équipement, de l'Environnement et du Développement rural, et de passionnés de botanique. Les fiches de ce document se veulent avant tout pratiques. Avec, au recto, un code couleur qui permet de distinguer le milieu d'origine de chaque espèce et la carte d'identité de la plante, et, au verso, des informations sur la croissance de la plante, ses utilisations possibles, ses besoins en eau ou encore l'exposition favorable à son développement. Simples d'utilisation, ces fiches doivent aider les professionnels de l'aménagement paysager dans leur choix de végétaux pour couvrir et enjoliver les talus, bords de route, ronds-points et autres espaces verts. Elles ont aussi vocation à promouvoir les espèces locales et à encourager la filière calédonienne de l'horticulture ornementale.
À noter que le document est téléchargeable sur le site internet de la province Sud (www.province-sud.nc).

300

c'est le nombre d'exemplaires de ce guide qui a notamment été distribué aux bureaux d'études spécialisés, maîtres d'ouvrage, établissements d'enseignement agricole, etc.

30

fiches supplémentaires sont déjà prévues pour l'année prochaine.

Sur les chantiers aussi…

Pilotée par l'Ademe, la charte « Chantier vert » vise à réduire les nuisances lors du déroulement d'un chantier, surtout en milieu urbain. Adoptée par la province Sud, cette démarche volontariste et évolutive, qui s'applique de la phase de programmation à la réalisation concrète des chantiers, vise plusieurs objectifs : le respect de la réglementation, la gestion des déchets, la limitation des pollutions et du bruit et le respect de la biodiversité. En 2010, onze chantiers verts ont été menés par la province Sud.





Les Grappes sont mûres !

Par Christine Allix



7
Grappes sont situées dans l'Outre-Mer français, dont 2 en Nouvelle-Calédonie.

Deux Grappes d'entreprises ont été agréées par la Datar dans les secteurs de la maintenance industrielle et des énergies renouvelables, et bénéficieront d'un soutien financier pour les trois ans à venir.

C'était la première fois que la Nouvelle-Calédonie participait à l'appel à projet pour la sélection de Grappes d'entreprises. Banco ! Les deux Grappes présentées par la Defe (direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi de la province Sud) ont été retenues par la Datar, en l'occurrence celle de la maintenance industrielle et des énergies renouvelables (lire par ailleurs).

Mais, au fait, qu'est-ce qu'une Grappe d'entreprises ? « *Un réseau constitué majoritairement de PME et de TPE* », répondent les spécialistes de la question. Des PME et des TPE « *situées sur un même territoire, appartenant souvent à une même filière et mobilisées par une stratégie commune et la mise en place d'actions et de services* ». Le dispositif a deux missions majeures : aider les entreprises à asseoir leur stratégie sur leurs marchés et favoriser les coopérations avec les autres acteurs publics et privés, notamment de la formation, de la gestion de l'emploi et des compétences, ainsi que de l'innovation.

Sur le plan juridique, les Grappes ont une structure de gouvernance propre – où les chefs d'entreprise ont un rôle moteur –, avec une stratégie élaborée collectivement, mise en œuvre à travers un plan d'actions concerté.

Complémentaire de la politique des pôles de compétitivité, le dispositif se positionne sur le développement de l'innovation sous toutes ses formes et sur des actions plus proches du marché pour les entreprises.

Pas de limite à la mutualisation

Pour Nicolas Cauchy, directeur territorial de Sodie Pacifique, le prestataire chargé par la province Sud de monter les dossiers, « *le système des Grappes permet aux entreprises d'avoir ensemble ce qu'elles ne pourraient obtenir toutes seules* ». On parle là de partage des moyens et des technologies, de diagnostics d'entreprise, de veille économique, de mise en œuvre de plan d'actions communs…

À terme, il s'agit de permettre aux sous-traitants d'aujourd'hui de devenir les cotraitants de demain, notamment dans la maintenance d'exploitation métallurgique.

Développement durable

Maintenance industrielle : une maturité évidente


Photo : Fabrice Wenger

Parce que la filière constitue un secteur stratégique pour l'économie calédonienne, dans un contexte de montée en puissance des projets métallurgiques et plus particulièrement, en province Sud, dans celui du passage à la phase d'exploitation du projet Vale NC, à Goro, la maintenance industrielle apparaissait comme incontournable. À ce titre, elle avait toutes les chances d'être labellisée par la Datar. Il n'y a donc pas eu de véritable surprise.

Le secteur « maintenance et services industriels » concerne aujourd'hui près de 300 entreprises, essentiellement des sous-traitants. Vingt-deux d'entre elles (dont dix étaient déjà fédérées autour d'une réflexion commune) ont intégré la Grappe, elle-même portée par l'Association pour la maintenance durable (AMD). Avec pour objectif, d'ici trois ans, d'atteindre les 1 500 emplois, contre 250 aujourd'hui.



Maitrîse de l'énergie : la bonne surprise

Cette Grappe, représentée par l'association calédonienne des professionnels des énergies renouvelables Synergie, repose sur un noyau dur constitué de sept entreprises du secteur (Aerowatt NC, Alysées Énergie, Alpha Oméga Consultant, Société de recherche du Pacifique, Tenesol NC, Verdi et Vergnet Pacific). Elle couvre l'ensemble des métiers des énergies renouvelables, qu'il s'agisse de bureaux d'études, d'industriels ou de producteurs d'énergie, ainsi que l'ensemble des technologies des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie (éolien, photovoltaïque, énergies marines, biomasse, hydroélectricité, thermique solaire). Elle s'inscrit dans un contexte de prise en compte des problématiques de développement durable et doit permettre d'introduire en Nouvelle-Calédonie des technologies nouvelles. Son plan d'actions repose sur la mutualisation des moyens en vue d'accroître la capacité de veille technologique et commerciale, en particulier via le développement de partenariats avec des structures métropolitaines et ultramarines, dont le pôle de compétitivité provençal Cap Énergies qui possède des relais en Guadeloupe et à la Réunion.

Seul bémol, cette filière est dépendante du plan « Climat énergie » qui doit arrêter la politique tarifaire de rachat de l'électricité, ce qui n'a pas encore été fait à ce jour.

Déchets recyclables en stand-by

Cinq Grappes avaient été présélectionnées par la Sodie : la maintenance industrielle, les énergies renouvelables, les déchets recyclables, le tourisme et les TIC (technologies de l'information et de la communication). La Defe a finalement écarté les deux dernières, moins abouties, et différé celle des déchets qui n'a pu être finalisée à temps.

Développement durable

Pour un développement durable et solidaire

Deux faits caractérisent le contrat de développement État-Province Sud 2011-2015 : une enveloppe moindre (12 milliards au lieu de 16,5 milliards précédemment) et une révision à la baisse de la participation provinciale.

Par Christine Allix

50 %

de la convention Ademe (soit 490 millions de francs), relative à la gestion des déchets, sont financés par la province Sud.

Jusqu'à maintenant, la province Sud finançait les contrats de développement à parts égales avec l'État. Compte tenu d'une situation financière extrêmement tendue, Pierre Frogier, le président de l'assemblée de la province Sud, a obtenu que la participation provinciale soit alignée sur celle des provinces Nord et Îles. Celle-ci s'élève désormais à 25 %, celle de l'État passant mécaniquement à 75 % (excepté pour l'accord-cadre Ademe-province Sud, financé à 50/50 par l'État et la Province). « *Il était hors de question de s'engager sur le même rythme financier que ces dernières années,* a expliqué Éric Gay, le premier vice-président de l'assemblée de la province Sud, *même si, pour en arriver là, nous avons dû réduire l'ensemble des projets.* » Conséquence : le montant total du programme a été ramené de 16,5 milliards de francs à 12 milliards.



Photos : Fabrice Wenger

Cinq axes majeurs ont été déterminés pour les cinq années à venir : l'habitat social (300 logements par an) ; l'amélioration et la sécurisation de l'accessibilité aux bassins de vie et d'emploi (projet Transport commun en site propre ou TCSP) ; l'égalité des chances et l'insertion (plan AJiR pour la jeunesse); la construction, l'extension et l'équipement des maisons de santé (Yaté, Koutio et l'île des Pins) ; l'aménagement durable de l'espace.

Un dispositif de suivi, d'évaluation et de révision

Un dispositif de suivi-évaluation a été mis en place sur toute la durée du contrat « *afin de mesurer les effets et impacts des opérations réalisées sur les administrés* ». Pour chaque opération, l'État et la province Sud ont élaboré une fiche descriptive précisant le contenu, les objectifs quantifiés à atteindre et l'échéancier prévisionnel d'exécution. Un comité de suivi, coprésidé par le commissaire délégué de la République et par l'exécutif de la province Sud, a été créé. Composé de représentants des services de l'État et de la province Sud, il sera chargé de faire un point précis de l'exécution du contrat et notamment de l'avancement physique et financier des opérations ainsi que des besoins en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

La Province, fière de ses volontaires !

DANYÈLA, THIERRY ET LÆTITIA,
AGENTS PROVINCIAUX ET BÉNÉVOLES
POUR LES XIVES JEUX DU PACIFIQUE





www.province-sud.nc



Un site rien que pour **les jeunes !**

Par Christine Allix

C'est fait ! Les jeunes ont enfin leur site bien à eux. Sur www.jeunes.nc, ils vont trouver toutes les infos dont ils ont besoin. Sur les formations, sur les aides et sur les loisirs !

Ils l'attendaient sans vraiment trop y croire. La province Sud l'a fait ! Un portail dédié aux jeunes, un véritable guichet unique qui condense tout ce qui, de près ou de loin, intéresse les 12-26 ans. Un menu principal permet d'accéder à des thématiques (vie pratique, études, vie active, sports, culture, arts et loisirs) déclinées en sous-rubriques. On peut aussi accéder à la liste des aides (principalement provinciales mais pas seulement), répertoriées par noms, par objets et par bénéficiaires.



Mais le portail jeunes ne se limite pas à la seule consultation des informations. « *Nous avons voulu donner la parole aux jeunes, sachant qu'ils ne l'ont pas souvent* », devait expliquer Éric Gay, le premier vice-président de l'assemblée de la province Sud. Un sondage est ainsi proposé quotidiennement et les personnes inscrites peuvent poster des commentaires, qui seront bien sûr modérés a posteriori (tout contenu inadéquat sera supprimé), mettre des petites annonces en ligne, utiliser les fonctionnalités telles que « j'aime » sur Facebook ou « faire un tweet »...



Bientôt la carte jeunes

Dans quelques semaines, le portail jeunes deviendra également le principal support de la carte jeunes et de la carte jeunes +. Cette dernière récompensera toute action citoyenne par des points utilisables chez les commerçants partenaires. « *L'idée, c'est de ne pas donner pour donner,* explique Éric Gay. *Nous voulions que les jeunes puissent engranger des points en faisant quelque chose.* » La balle est maintenant dans le camp des jeunes. « C'est leur site, conclut Éric Gay. Ils doivent se l'approprier et le faire vivre ! »

À vos appareils photo

A l'occasion du lancement de jeunes.nc, la province Sud invite tous les 12-26 ans à participer à un grand concours photo en ligne. Musique, sport, activité artistique, famille, passion... L'idée est de prendre en photo « ce qui te fait vibrer, ce qui anime ta vie ». Les candidats pourront poster leurs photos sur le site. Les meilleures seront choisies par les 12-26 ans eux-mêmes, qui voteront en ligne pour leurs photos préférées. Les « graines de talents » seront récompensées d'un superbe appareil photo ou d'Ipod Shuffle. Les meilleures photographies feront l'objet d'une exposition.



Le Conseil provincial des jeunes **en action !**



Dispositif du plan AJiR pour la jeunesse, le Conseil provincial des jeunes (CPJ) a tenu sa première réunion générale de l'année.

Par Marie-Lise Rousselot

Lancé en juin 2010, le CPJ a pour objectif de favoriser l'engagement citoyen de la jeunesse au sein de la province Sud en associant les jeunes à la vie publique et en encourageant leur réflexion sur les projets et actions les concernant. Composé de cinq commissions, il rassemble soixante personnes, scolaires issus des collèges et lycées de la province Sud et jeunes impliqués dans la vie associative des communes de la Province. Réunis à l'hôtel de la province Sud le 20 avril dernier, les membres du CPJ ont fait le point sur l'avancée de leurs travaux.

La commission « affaires sociales, santé et sécurité » poursuit son travail sur le thème de la sécurité routière et prévoit de se déplacer en province Sud, probablement en compagnie d'une troupe de danse, afin de prendre contact, dans une ambiance conviviale, avec les jeunes des différentes communes visitées. De son côté, la commission « enseignement, éducation et travail » prévoit de participer au prochain salon de l'étudiant, en août, pour y rencontrer les jeunes et leur faire connaître le CPJ. La commission « art, culture, sports et loisirs » a pour sa part proposé au vote un arrêté associant le nom CPJ à celui de NC 2011 pour que les jeunes conseillers puissent être bénévoles officiels.

Des idées par milliers

Cette même commission a aussi suggéré la création d'un bibliobus, qui permettrait l'accès de tous à la culture et l'organisation d'une « Journée talents » (poésie, chant, danse, art…) ou celle d'un festival de la jeunesse. Autant de bonnes idées qui reflètent bien la créativité et l'engagement citoyen des jeunes Calédoniens.



Engagez-vous !

Le CPJ est une façon de s'impliquer dans la vie du pays, le service civique en est une autre. Il s'agit, pour les jeunes de 16 à 25 ans, d'effectuer une mission d'intérêt général, durant six ou douze mois, auprès d'une personne morale agréée par l'Agence nationale du service civique (association, collectivité, établissement public, voire ONG…), dans des domaines d'actions divers tels que la solidarité, l'environnement, la culture et les sports, le développement international, l'action humanitaire, la santé, la citoyenneté…

Les volontaires bénéficieront d'une couverture sociale, d'un accompagnement par un tuteur, d'une validation des acquis de l'expérience, avec une attestation de fin de service, ainsi que d'une indemnité mensuelle.



Les personnes intéressées, ainsi que les associations désireuses de mettre en place une mission dans les domaines précités, peuvent prendre contact avec la Mission d'insertion des jeunes (contact : Laurent Lemagne, Mij. Tél. : 23 27 24).



Province Sud et Croix-Rouge main dans la main

En mars, la province Sud a signé une convention-cadre avec la Croix-Rouge. Objectif : initier un partenariat dans le domaine de la réduction des risques et de la gestion d'éventuelles crises en Nouvelle-Calédonie. Par Marie-Lise Rousselot

Les derniers événements survenus au Japon l'ont rappelé : la gestion d'une catastrophe demande une bonne organisation des intervenants en amont et une coordination adéquate des équipes de secouristes sur le terrain.

« *Pendant longtemps, l'idée prédominait que seules les institutions étaient responsables de l'organisation des secours,* explique Bernard Chérioux, délégué aux risques majeurs de la province Sud. *Aujourd'hui, la société a conscience que l'administration n'est pas en mesure d'affronter seule les situations de crise et qu'il est nécessaire d'impliquer la société civile. L'idée est de s'appuyer sur la capacité de la population à rebondir après un choc pour y faire face.* »

C'est dans cette optique, et suite à la loi de modernisation de la Sécurité civile de 2004, que la province Sud s'est rapprochée de la Croix-Rouge afin d'anticiper, ensemble, l'organisation des secours dans le cas où un événement majeur viendrait frapper la Nouvelle-Calédonie.

« *Par événement majeur, on entend cyclone, tsunami, tempête, pollution du littoral, pandémie, accident industriel et, d'une manière générale, tout événement qui, par son ampleur, désorganiserait gravement les services publics.* »

Sur le même front

Cette convention province Sud-Croix-Rouge fixe un cadre juridique faisant de l'association un membre à part entière de la cellule de crise provinciale. Elle prévoit aussi un travail en collaboration sur deux niveaux : un volet prévention, qui consiste à identifier les risques majeurs et leurs conséquences possibles ; un volet portant sur la constitution d'équipes de secouristes et d'intervention, avec en perspective l'organisation d'exercices communs pour affiner la complémentarité des intervenants sur le terrain.

« *Légitime au vu de ses capacités opérationnelles, la Croix-Rouge prend en quelque sorte le relais des forces armées dont les effectifs en Nouvelle-Calédonie diminuent peu à peu* », conclut Bernard Chérioux.

Transfert de compétence

Fixé au 31 décembre 2011, le transfert de la compétence « sécurité civile » de l'Etat à la Nouvelle-Calédonie pose encore quelques questions, notamment en termes de moyens matériels et financiers. La création d'un établissement public d'incendie et de secours de la Nouvelle-Calédonie (EPIS) envisagée par l'Etat pourrait faciliter un transfert progressif de cette compétence. C'est dans cette perspective que la province Sud a pris l'initiative de se structurer à travers la convention signée avec la Croix-Rouge.



SERVICE CIVIQUE
16-25 ANS

AJiR en province Sud

SERVICE CIVIQUE

Je m'engage,
Tu t'investis,
Nous sommes volontaires !

Mission d'Insertion des Jeunes de la Province Sud

RENSEIGNEMENTS
23 27 24

Vous avez entre 16 et 25 ans ?
Vous avez envie d'être utile aux autres ?
Vous souhaitez vous engager pour la solidarité, l'environnement, la culture, le sport, le développement international, la santé, tout en vivant une expérience personnelle enrichissante ?

Même sans diplôme, le Service Civique est pour vous l'occasion unique de vous investir pendant 6 ou 12 mois. Vous bénéficierez d'une validation de vos acquis, d'un accompagnement professionnel, d'une couverture sociale et d'une indemnité mensuelle.

Le Service Civique : un engagement utile à 100 % !



www.province-sud.nc



Guy Verlaguet immortalisé à la piscine de Koutio

Retour en images sur le baptême du centre aquatique Guy-Verlaguet, à Dumbéa, animé par un défi natation organisé par la province Sud. Par Annabelle Noir

Photos : Fabrice Wenger

Vingt classes de CM1 et de CM2 du Grand Nouméa ont relevé le défi ! Chacune a dû accomplir, en relais, 100 longueurs de bassin (25 m) au total. Les couloirs avaient, en effet, été aménagés pour l'occasion dans la largeur, la longueur d'un bassin olympique étant de 50 mètres.

Ce vendredi 11 mars, le temps est plutôt maussade, mais il en faudrait plus pour démotiver les jeunes nageurs ! Ce défi natation a pour eux un petit goût de Jeux du Pacifique puisqu'il se déroule dans le bassin olympique qui accueillera les épreuves de natation entre le 29 août et le 2 septembre 2011. L'agrandissement du centre aquatique de Koutio, à Dumbéa, a été souhaité en vue de l'organisation des XIVes Jeux du Pacifique et pour développer la pratique sportive sur le territoire. Cet outil de pointe, aux normes olympiques, va permettre d'organiser de grands événements sportifs territoriaux, régionaux et internationaux. Au quotidien, il offre un formidable espace d'entraînement pour la sélection calédonienne de natation, les clubs et les scolaires.

Pour ne pas oublier « Guy-Paul »…

Cet équipement aurait réjoui Guy Verlaguet, le « militant » sportif qui lui a donné son nom. « Guy-Paul », comme l'appelaient souvent ses amis, a consacré plus de trente années de sa vie, bénévolement, à la natation calédonienne. « *Alors que lui-même ne savait pas nager, avoue son fils Éric. Par contre, il avait vraiment la fibre d'un dirigeant.* » Né le 24 juillet 1930 à Nouméa, Guy Verlaguet s'est impliqué très



Des nageurs de la sélection calédonienne se sont mis à l'eau ! Ici, Olivier Saminadin, animateur à la direction de la Jeunesse et des Sports de la province Sud, aide les élèves de CM1 de l'école Henri-Martinez (Tontouta) à perfectionner leur crawl.



Chaque graine de champion a nagé en moyenne cinq longueurs. Avant de se lancer à l'eau, les enfants se motivent et s'encouragent. Vous avez dit « Pacifique attitude » ?



Le commentateur sportif du défi natation n'est autre que Pierre Forest, directeur de la Jeunesse et des Sports. À ses côtés, Patrick Sakoumory, chargé de mission à la direction de la Jeunesse et des Sports et bénévole au sein du comité organisateur NC2011.



Le baptême du centre aquatique régional a eu lieu en présence de la famille et des amis de Guy Verlaguet, une figure du monde sportif calédonien. « Ce fut un moment très fort en émotion », évoque son fils, Éric Verlaguet.

jeune dans le monde du sport calédonien. À 24 ans seulement, il dirige un club de football et un club de tennis à Houaïlou.

Il a œuvré pour de nombreuses disciplines – cyclisme, tennis, football –, mais c'est la natation qui lui doit le plus. Sans doute motivé par son fils Éric, qui pratique la discipline dès 1969, il décide de reprendre la section natation du Club olympique, alors en sommeil. Il en sera le président de 1974 à 2005. Pendant cette période, le nombre de licenciés passera d'une quinzaine à plus de quatre cents ! « *Sa grande fierté a été de faire en sorte que la piscine de Rivière-Salée soit gérée par l'Olympique. Son objectif était de faire découvrir la natation au plus grand nombre* », rappelle Éric. Président de la ligue de natation de 1981 à 1983, ce volontaire dans l'âme a reçu, en 1997, le premier trophée du sport récompensant l'action d'un bénévole. En 2005, il est médaillé d'or de la Jeunesse et des Sports.

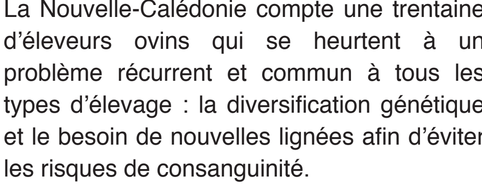
Le dirigeant sportif a longtemps habité à Dumbéa, à cinquante mètres de la piscine. « *Ce centre aquatique qui porte son nom, c'est vraiment une reconnaissance du travail accompli. Il est à jamais inscrit dans nos mémoires* », conclut Éric. Guy Verlaguet est décédé le 23 avril 2006.



Premier transfert d'embryons ovins

La station zootechnique de Port-Laguerre a été le théâtre, début avril, de la première opération calédonienne de transfert d'embryons congelés sur des brebis. L'aboutissement d'un projet lancé en 2006 à la demande des éleveurs ovins locaux afin de renouveler la génétique des lignées. Par Marie-Lise Rousselot

Photo : Marie-Lise Rousselot



La Nouvelle-Calédonie compte une trentaine d'éleveurs ovins qui se heurtent à un problème récurrent et commun à tous les types d'élevage : la diversification génétique et le besoin de nouvelles lignées afin d'éviter les risques de consanguinité.

A l'écoute des besoins des éleveurs, la station zootechnique de Port-Laguerre de la province Sud, dont l'une des missions est de diffuser aux éleveurs une génétique performante permettant d'améliorer la productivité et les qualités des troupeaux, s'est alors lancée, avec le concours de l'UPRA-OC, dans la constitution d'un troupeau de 130 agnelles receveuses sélectionnées au sein de huit élevages de la province Sud.

4
millions de francs, c'est ce qu'ont coûté la fourniture et l'importation des embryons congelés, ainsi que les prestations des vétérinaires, un investissement entièrement financé par la province Sud.

Taux de réussite estimé entre 50 et 60 %

En parallèle, le processus d'importation d'embryons congelés en provenance d'Australie a été engagé avec l'appui de la société Austrade. Débarqués sur le sol calédonien début avril, cent de ces embryons ont été posés sur les brebis receveuses de Port-Laguerre par une équipe de vétérinaires embryologistes australiens. Cinquante embryons ont été mis de côté en prévision des échecs de la première opération. Une seconde pose devrait donc avoir lieu prochainement.

Photo : Marie-Lise Rousselot

Compte tenu des cinq mois de gestation, les premières naissances d'agneaux issus de ces embryons sont attendues pour le mois de septembre. Des jeunes moutons qui permettront de créer des troupeaux pépinières de races Dorper et Suffolk et de lancer un centre d'élevage de béliers de race pure sur la station de Port-Laguerre.

Deux races différentes mais complémentaires

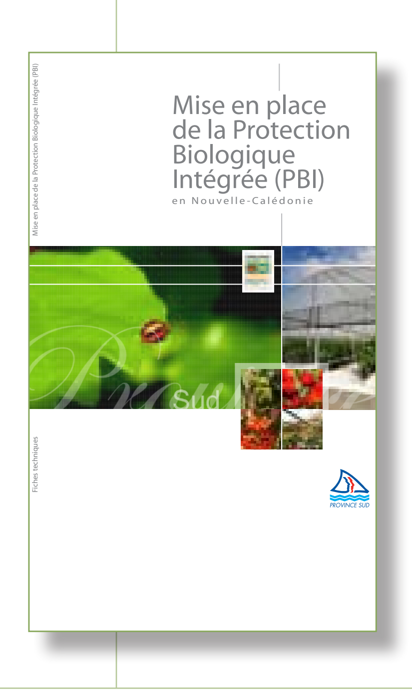
***« L'objectif étant de répondre à la demande des éleveurs, à savoir diversifier les lignées locales en Suffolk et introduire une race délainée ayant des qualités d'élevage, notre choix s'est porté sur l'importation d'embryons de deux races : le Suffolk à tête noire, retenu pour ses bonnes qualités d'élevage, et le Dorper à tête noire, une nouvelle race choisie pour ses nombreuses qualités comme la résistance aux parasites et le délainage naturel »*, explique Patrick Mercier, responsable de l'atelier ovin à la station de Port-Laguerre.**

Développement durable

Des insectes et des hommes

Depuis 2005, la province Sud travaille au développement de la protection biologique intégrée (PBI) : un moyen de protection des cultures qui consiste à donner la priorité à la lutte biologique contre les ravageurs. En clair, il s'agit de lâcher, au cœur des cultures sous serre, des insectes ou des acariens appelés auxiliaires, qui agiront naturellement contre les nuisibles. La PBI participe au maintien du niveau de qualité des productions agricoles exigé par les partenaires commerciaux et les consommateurs, tout en préservant l'environnement.

Ainsi, la direction du Développement rural s'est dotée d'une biofabrique. Installée à Saint-Louis, celle-ci élève et commercialise deux auxiliaires pour les agriculteurs du Groupement de défense des cultures sous abri (GDCSA). Sa capacité actuelle de production équivaut au traitement hebdomadaire de 2,5 hectares de cultures de tomates sous serre. Un projet d'extension prévoit la production de trois auxiliaires supplémentaires en 2012. Afin d'accompagner les exploitants agricoles dans cette démarche, la province Sud a publié un guide pratique sur la mise en place de la PBI. Distribué aux professionnels, ce fascicule de quinze fiches techniques est disponible en téléchargement gratuit sur le site internet de la province Sud (www.province-sud.nc).



Informer les éleveurs

La station zootechnique de Port-Laguerre, gérée par la direction du Développement rural de la province Sud, a lancé, en mars, le premier numéro de son bulletin d'information. Ce nouveau support de quatre pages permet à la station de communiquer sur l'avancée de ses différents travaux en matière de diffusion génétique pour l'amélioration de la production des élevages bovins et ovins.

Publié à 120 exemplaires trois fois par an, il est diffusé aux éleveurs de la province et téléchargeable sur le site internet de la province Sud (www.province-sud.nc).



Bulletin **d'information**

Numéro 01 de la station zootechnique de Port-Laguerre

> Mars 2011 — Direction du Développement Rural

SOMMAIRE

1 Présentation
2 Alerte aux myiases
3 Atelier bovin
4 Atelier ovin
5 L'ensilage de maïs
6 Infos

La station zootechnique de Port-Laguerre

Présentation de la station

La station zootechnique de Port-Laguerre, gérée par la Direction du Développement Rural, a pour orientation principale la diffusion génétique.

Station de référence du réseau bovin de la province Sud, elle constitue un outil de production rénové qui s'étend sur une surface fourragère de 315 ha cloisonnée en une soixantaine de parcelles.

Paysage de la station de Port-Laguerre

Elle comprend un cheptel de 80 mères charolaises, un noyau brahman et un troupeau de 127 agnelles.

L'équipe est composée de 7 agents qui travaillent sous la responsabilité de Nicolas PEBAY.

Un appui technique :

MISSIONS :
- Assemblage de techniques éprouvées visant à améliorer la production en élevages bovin et ovin,
- Production et diffusion de références techniques,
- Station de référence dans le cadre du réseau bovin pour le suivi d'exploitations,
- Plateforme pédagogique au service des professionnels.

ATELIER BOVIN :
- Continuation des travaux de lutte intégrée contre la tique,
- Poursuite de la diffusion d'une génétique charolaise de haut niveau,
- Mise en place d'un noyau brahman.

ATELIER OVIN :
- Création de troupeaux pépinières de races Dorper et Suffolk,
- Mise en place d'un centre de testage pour béliers afin d'évaluer et de qualifier les animaux.

ATELIER FOURRAGES :
- Réalisation de référentiels sur différentes productions fourragères.

> À NOTER

Les partenaires de la station sont, actuellement : les UPRA Bovine et Ovine-Caprine, la Chambre d'Agriculture, la DAVAR, l'IAC, l'Institut de l'Élevage et le Bureau Austrade du Consulat général d'Australie.

Journée de formation aux risques animaliers
Stagiaires de l'École des Sapeurs Pompiers de Nouvelle-Calédonie

Des embryons **pour le Vanuatu**

À la demande de la société vanuataise Pacific Genetic, la province Sud a réalisé en avril la toute première opération d'exportation d'embryons charolais vers le Vanuatu. Collectés sur huit femelles de la station zootechnique de Port-Laguerre, ces embryons ont été expédiés le jour même au Vanuatu pour y être transférés en frais sur des femelles porteuses. Cette opération, menée par la province Sud avec le concours de la Davar, des vétérinaires libéraux de la clinique de Gadji et de l'Upra bovine, participe ainsi à la promotion de la race française charolaise dans le Pacifique.



Photo : Marie-Lise Rousselot

AJiR

Quoi ? Plan pour ne laisser personne au bord du chemin.
Qui ? 12-26 ans.
Modalités ? Nombreux dispositifs dont un certain nombre sont déjà en place.
Marche à suivre ? Contacter Jean-Yves Lemenant ou Nicolas Kurtovitch au 25 81 46.




Photos : Fabrice Wenger



Conseil provincial des jeunes

Quoi ? Instance participative pour s'impliquer, bénévolement, dans la vie publique.
Qui ? Délégués scolaires de 14 à 17 ans (1 par établissement) et 18-26 ans.
Modalités ? Chambre de 41 délégués scolaires et chambre de 18 aînés.
Marche à suivre ? Contacter Julie Tabet, au 25 80 79.



École de la 2e chance

Quoi ? Formation de remise à niveau de 6 à 24 mois.
Qui ? 18-26 ans dépourvus de qualification professionnelle ou de diplôme.
Modalités ? Rémunération (50 % du SMG) et attestation de fin de stage.
Marche à suivre ? Contacter l'École de la 2e chance, au 25 16 60.







Internats d'excellence

Quoi ? Pédagogie innovante et accompagnement personnalisé renforcé.
Qui ? Élèves motivés, de la sixième au bac + 2, ne bénéficiant pas d'un environnement favorable pour réussir leurs études.
Modalités ? Aide aux devoirs ciblée, études surveillées, activités sportives, scientifiques, culturelles organisées en fonction du projet de l'établissement d'accueil.
Marche à suivre ? Contacter Julie Tabet, au 25 80 79.



À VENIR

- Carte jeunes et carte jeunes + donnant droit à divers avantages et récompensant l'engagement citoyen.
- Dispositif de prise en charge spécifique des enfants atteints de troubles envahissants du développement (autisme).
- Dispositif de prise en charge des mineurs en placement administratif et judiciaire.
- Pôle jeunesse qui regroupera sur le même site la plupart des services et dispositifs dédiés aux jeunes.
- Dispositif « Halte au décrochage scolaire ».



Service civique

Quoi ? Mission d'intérêt général de 6 ou 12 mois, auprès d'une personne morale agréée par l'Agence nationale du service civique.

Qui ? 16-25 ans, quel que soit leur niveau d'études, de formation, de qualification.

Modalités ? Couverture sociale, accompagnement par un tuteur, validation des acquis de l'expérience, attestation de fin de service et indemnité mensuelle.

Marche à suivre ? Contacter Emmanuel Bérard, au 28 22 77, ou Laurent Lemagne, au 28 22 77 (Mission d'insertion des jeunes).





Formation sylvicole

Quoi ? Formation pour répondre aux besoins de filières d'avenir.

Qui ? 16-25 ans en situation d'échec scolaire.

Modalités ? Prise en charge par le GSMA NC (Groupement du service militaire adapté).

Marche à suivre ? Contacter Julie Tabet, au 25 80 79.



www.jeunes.nc

Quoi ? Guichet unique de la jeunesse en province Sud.

Qui ? 12-25 ans.

Modalités ? Informations sur les dispositifs en place, vecteur d'expression et d'échange.

Marche à suivre ? Se connecter sur www.jeunes.nc





Le GSMA-NC monte en puissance







Le Groupement du service militaire adapté de Nouvelle-Calédonie (GSMA-NC) favorise l'insertion dans la vie active de jeunes volontaires calédoniens en situation d'échec scolaire et professionnel. Par Nelly Jutteau

82 %, c'est le taux d'insertion des jeunes à leur sortie du GSMA-NC.

Implanté à Koumac et à Koné, le GSMA-NC forme, durant six à douze mois et dans un cadre militaire, des filles et des garçons volontaires, âgés de 18 à 25 ans, à une douzaine de métiers (logistique, prévention et sécurité, bâtiment, métiers de la terre…). En vingt-cinq ans, 4 000 volontaires stagiaires – dont 53 % originaires de la province Sud, 40 % de la province Nord et 7 % de la province Iles – ont ainsi été formés et ont décroché un certificat d'aptitude personnelle à l'insertion (CAPI). Leur passage au GSMA a été aussi l'occasion, pour 73 % d'entre eux, d'obtenir le permis de conduire.

Dans le cadre d'un programme plus global impulsé par l'État, qui prévoit d'intensifier les recrutements dans tout l'Outre-Mer, le GSMA Nouvelle-Calédonie s'est donné pour objectif, d'ici à 2014, d'offrir 524 places de stages par an (contre 204 aujourd'hui). Ainsi, « *416 volontaires stagiaires, c'est-à-dire sans qualification, pourront suivre un cursus de formation et 108 volontaires techniciens, déjà titulaires d'un premier diplôme professionnel, seront affectés à l'administration générale et au soutien courant du groupement* », détaille le lieutenant-colonel Hotier, qui indique que « *les efforts se concentreront sur 2011 et 2012* ».

Nouvelles filières

Pour répondre aux besoins de la Nouvelle-Calédonie, le GSMA-NC s'ouvrira aussi à de nouveaux publics en créant des filières professionnelles porteuses d'emploi. Ainsi, dans le cadre du projet provincial, une formation en sylviculture va voir le jour dès ce milieu d'année 2011. « *En partenariat avec la province Sud, nous allons expérimenter la filière à travers un chantier d'application, sur le site de Poé* », précise, le lieutenant colonel Hotier.



GSMA-NC et province Sud main dans la main

La convention signée le 18 mars dernier entre le GSMA-NC et la province Sud officialise une collaboration ancienne entre les deux entités. Elle scelle une coopération de développement autour de six axes qui prévoient notamment de renforcer le partenariat entre le GSMA et les dispositifs provinciaux chargés de l'insertion des jeunes, pour favoriser l'information et l'orientation de ces publics vers le GSMA. La convention prévoit aussi la mise en place d'une classe préparatoire pour les mineurs de 17 ans en vue d'intégrer une formation du GSMA, ainsi qu'une action concertée en matière de service civique.

www.ass.nc

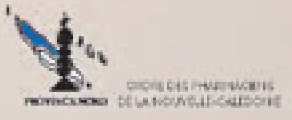
Arrêter ?
Et si c'était le moment

Vous pouvez le faire !

Votre médecin, votre pharmacien peuvent vous aider.















Au nom de la **Solidarité**

Par Annabelle Noir

Quelque 28 000 personnes bénéficient de l'aide médicale de la province Sud. Retour sur un dispositif au cœur de l'aide sociale.

5
milliards de francs, c'est le budget de l'aide médicale en ce qui concerne la prise en charge des frais de santé.


Photo : Fabrice Wenger

L'aide médicale (AM) permet aux personnes défavorisées de bénéficier d'une couverture sociale et d'avoir accès à des soins de qualité. D'abord organisée au niveau territorial, la gestion de l'aide médicale a ensuite été confiée aux collectivités provinciales, en 1990.
L'aide médicale s'adresse aux personnes à faibles revenus – inférieurs ou égaux au SMAG (119 000 F/mois) – à condition de ne pas avoir plus d'une couverture sociale. Ce plafond est augmenté de 20 % par personne supplémentaire prise en charge. Le bénéficiaire doit résider depuis plus de six mois en province Sud et y avoir des intérêts matériels et moraux (famille, travail…). Un des grands principes de l'aide médicale est le tiers payant : les bénéficiaires n'avancent pas le règlement des soins et des frais pharmaceutiques.

Ticket modérateur plafonné

La province Sud couvre la presque totalité des dépenses pour les personnes sans ressources. Pour les autres, l'AM joue le rôle d'une assurance complémentaire. La collectivité demande ensuite le recouvrement des avances faites auprès des assurances principales de ses affiliés. « *Afin de sensibiliser les personnes prises en charge aux coûts de la santé, un ticket modérateur a été mis en place,* rappelle François Moe Waia, directeur adjoint de la direction provinciale de l'Action sanitaire et sociale (DPASS-Sud). *En province Sud, les bénéficiaires de l'AM doivent régler 10 % des dépenses. Seulement, ce ticket ne doit pas empêcher les personnes démunies de se soigner. Nous avons donc plafonné son montant.* » Par exemple, il n'excède pas 1 500 francs pour les actes dentaires, les radiographies, les échographies ou encore les frais pharmaceutiques. Une mesure qui va dans le sens de l'aide médicale dont l'objectif est de faciliter l'accès aux soins de santé.

Guichet unique

Les demandes sont à déposer au bureau de l'aide médicale, 17, rue Georges-Clemenceau, à Nouméa, ou dans une des permanences décentralisées du Grand Nouméa et dans les communes de la province. Un dossier unique, qui concerne aussi les aides sociales aux personnes âgées et aux personnes handicapées. La carte d'aide médicale est valable durant six mois. Cette durée est allongée pour les personnes dont la situation n'est pas amenée à varier.



Les CMS, l'outil sur le terrain

Pour les consultations médicales et la plupart des examens, les bénéficiaires de l'aide médicale disposent de trois centres médico-sociaux (CMS) à Nouméa (centre-ville, Kaméré, Saint-Quentin) et de huit CMS dans le Grand Nouméa et les communes de la Province. Ces structures bénéficient, au minimum, d'un médecin et d'un infirmier auxquels viennent s'ajouter sages-femmes, aides-soignants, dentistes… « *Une équipe pluridisciplinaire qui peut orienter les gens vers des soins et des prises en charge spécifiques, tout cela au même endroit* », explique François Moe Waia, directeur adjoint de la direction provinciale de l'Action sanitaire et sociale.

40
millions de francs sont consacrés chaque année au renouvellement du matériel médical dans les CMS de la province Sud.

Une aide à la carte

Les bénéficiaires de l'aide médicale reçoivent une carte A, ou une carte B s'ils disposent déjà d'une couverture sociale. En cas de longue maladie, les personnes ont une carte ALM et sont exonérées du ticket modérateur, tout comme les anciens combattants, titulaires d'une carte C, les personnes âgées et handicapées bénéficiaires des aides sociales et les enfants jusqu'à deux ans. Les femmes enceintes dont la grossesse n'est prise en charge par aucun organisme de couverture sociale, peuvent obtenir une carte M, sans conditions de revenu.

9 000
personnes disposent de la carte A, 1 500 de la carte ALM, 17 000 de la carte B, 800 de la carte C, moins de 10 de la carte M.

Le handicap à l'honneur

Depuis 2009, le CCAS du Mont-Dore organise annuellement une semaine dédiée aux personnes porteuses d'un handicap. Au programme cette année, du 16 au 20 mai, plusieurs manifestations dont le spectacle vivant « Le Kiwi et le Cagou », au centre culturel du Mont-Dore, fruit d'une collaboration entre la compagnie Archipel et les personnes à mobilité réduite de l'association La Halte. La semaine s'est clôturée par une rencontre entre personnes valides et non valides, le vendredi 20 mai, au complexe sportif Victorin-Boewa où ont été organisés un défilé sur le thème des XIVes Jeux du Pacifique et une démonstration de handisport, très appréciés.


Photo : Fabrice Wenger

21
médecins travaillent dans les centres médico-sociaux de la province Sud.

Un nouveau pont pour Pernod

Depuis fin 2010, la province Sud mène un chantier de construction d'une nouvelle portion de route et d'un pont sur le creek Pernod, à la jonction des RN 10 et 12. Par Marie-Lise Rousselot


Photo : DEPS

Compétence de la commune de Yaté, l'entretien et la remise à niveau des routes du Sud sont assurés depuis 2001 par la province Sud, dans le cadre d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée. Depuis cette date, plus de 100 millions de francs ont été investis pour rénover ou améliorer les revêtements, les accotements ou encore les ouvrages d'assainissement de ces voies.
Les travaux de création d'un nouveau tronçon de route et d'un pont sur le creek Pernod, dont la mise en circulation est prévue pour la fin de cette année, marqueront le terme de cette convention. La commune de Yaté reprendra alors la gestion de ces routes.

Des contraintes environnementales lourdes

Débuté fin 2010, le chantier en cours sur le creek Pernod répond à deux objectifs : rectifier le tracé routier en le rendant plus direct et permettre un meilleur franchissement du creek, notamment en période de crues.
Ces travaux, d'un montant total de 350 millions de francs, sont réalisés dans le respect de la charte « Chantier vert ». Pour limiter l'impact sur la nature si fragile du Grand Sud, la nouvelle route a en effet été construite sur le tracé d'une piste existante. L'impact sur le milieu naturel a ainsi été limité pour préserver les espèces rares vivant à proximité, comme des bois bouchons présents en aval du pont.
À terme, l'ancienne portion de route sera conservée comme voie secondaire et pourrait être aménagée en piste cyclable pour rejoindre les circuits VTT des Boucles de la Netcha inaugurées dernièrement par la province Sud.

4

parcours types dans l'agglomération font désormais l'objet d'un suivi annuel par la province Sud.

Livraison de la zone 6

L'aménagement (voirie et viabilisation) de la zone 6 du lotissement industriel de Ducos est terminé. Divisée en une quinzaine de lots au total, cette zone accueille déjà les bâtiments de la fourrière intercommunale. Une deuxième tranche de travaux démarrera prochainement pour une livraison prévue fin 2012. Elle permettra l'aménagement d'une nouvelle zone qui pourrait être dédiée à la gestion des déchets avec, notamment, l'installation d'un centre de tri.





Accostage en douceur

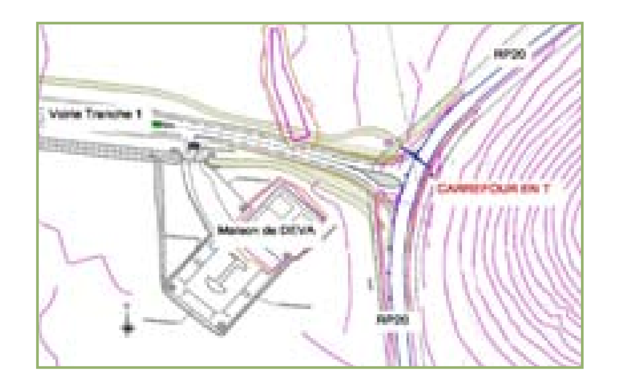
Après deux mois de travaux, pour un montant de 10 millions de francs, le wharf de l'île des Pins est désormais à la hauteur des navires qu'il accueille. Ses défenses en caoutchouc, remplacées et rehaussées, permettent dorénavant l'accostage sans risque pour les coques des bateaux. Les défenses des ducs d'Albe (structures en mer qui permettent aux bateaux d'accoster et de s'amarrer) ont également été changées pendant cette campagne.

Nouvelle signalisation

Depuis quelques semaines, une nouvelle signalisation routière est en place sur la voie express. Plus lisible, elle remplace les anciens panneaux marquant l'interdiction de s'engager sur cette route pour les piétons, les cycles (vélos), les cyclomoteurs (boosters 50 cm^3), les motocyclettes légères (125 cm^3) et les voiturettes « dès 15 ans » (les voiturettes « dès 16 ans » sont autorisées). La voie express est en effet une section de route réservée à la circulation des automobiles.

Un carrefour pour Déva

Les travaux d'aménagement d'un carrefour en T avec îlot séparateur bordé depuis la route provinciale n° 20, pour desservir le domaine de Déva, ont commencé en mai. Ce programme, qui s'étalera sur six mois, comprend des travaux de terrassement, d'assainissement, de chaussée, de revêtement et de signalisation verticale et horizontale. Il prévoit également la réalisation de quelques ouvrages d'assainissement en traversée de la piste existante menant au CAP et au futur hôtel du domaine. Le montant affecté à cette opération par la province Sud s'élève à 66 millions de francs.





FIN DES TRAVAUX
JUIN 2011
Échangeur
de Ko We Kara
La province Sud s'engage
pour votre cadre de vie

Suivi de chantier

Destiné à faciliter l'accès à Ducos, l'échangeur de Ko we Kara, dont les travaux ont débuté en septembre par la phase de terrassement, commence à sortir de terre. Le marché pour la construction de l'ouvrage d'art (pont) a été attribué pour un montant de 350 millions de francs et les travaux de terrassement débuteront en août.

1 996
autorisations de circulation de transports exceptionnels ont été délivrées par la province Sud en 2010.



Du solaire pour les logements aidés

Pas moins de1 766 logements seront équipés de chauffe-eau solaires d'ici à 2015 en province Sud. Une action qui s'inscrit dans une démarche de protection de l'environnement et d'économie pour les ménages. Par Nelly Jutteau

L'équipement des logements sociaux en système de production d'eau chaude sanitaire à énergie renouvelable s'inscrit dans le cadre plus global de la stratégie provinciale pour le développement durable.


Photos : Fabrice Wenger

La direction du logement, pilote principal de l'opération, vise à la fois à économiser l'énergie fossile, à réduire les gaz à effet de serre et à alléger la facture énergétique des habitants concernés. « L'énergie solaire devrait permettre de réaliser une économie d'environ 2 500 francs par mois sur la facture des ménages », annonce Ivan Canales-Salgado, responsable du bureau des opérations groupées.

Dans la ligne des précédents contrats de développement 2000-2005 et 2006-2010 qui avaient permis d'équiper 2 897 logements en chauffe-eau solaires et en pompes à chaleur, avec en tête des bénéficiaires le quartier Tuband et les opérations de Dumbéa-sur-Mer, le nouveau contrat 2011-2015 prévoit un total de 1 766 logements équipés de chauffe-eau solaires qui se répartissent entre « 270 logements en habitat individuel, 400 améliorations, 870 logements en habitat groupé (immeubles), 176 en foyers pour personnes âgées et 50 en foyers de jeunes travailleurs. Ces opérations étant réalisées en collaboration avec les opérateurs sociaux, la Sic, le FSH, la Sem Agglo, l'Office pour l'amélioration du logement et la Secal », précise Ivan Canales-Salgado.

Un engagement pour l'avenir

Depuis 2006, la province Sud a financé 7,6 % du coût total des opérations de construction de logements aidés, soit 4,5 milliards sur les 59 milliards injectés dans l'économie calédonienne. Dès cette année, 100 % des nouveaux logements aidés (en locatif et en accession à la propriété) seront équipés d'un système d'eau chaude sanitaire à énergie renouvelable.

Panda : un quartier mixte

Si Panda réserve 55 % de la zone aux activités artisanales, industrielles et commerciales (430 lots), 45 % sont consacrés aux logements privés non aidés. « *D'ici dix ans, 350 logements seront construits,* indique Etienne Vélut, chef de secteur à la Secal. *Pour le moment, seules deux tranches sur quatre sont ouvertes à la commercialisation. Les prix des terrains se situent dans une fourchette moyenne de 13 à 22 millions de francs.* »





Une station pour deux

Une nouvelle station d'épuration sera installée près de celle de Koutio. Elle traitera à la fois les eaux usées de la ZAC Panda et celles de Dumbéa. Un bassin qui représente environ 75 000 équivalent habitants.

« *Tous les logements seront raccordés à une station d'épuration, c'est un point très positif* », indique Étienne Vélut. L'investissement est conséquent, « *plus de 4 milliards de francs* ». La nouvelle station sera opérationnelle à partir de 2014-2015. En attendant, « *un dispositif provisoire sera installé. Panda disposera d'une station d'épuration en location, tandis que sur Dumbéa-sur-mer, les eaux usées seront acheminées vers la station existante de Koutio qui verra ses équipements techniques renforcés pour l'occasion.* »

Un parc d'activités facilement accessible

« *Deux tranches de travaux sont complètement terminées, les lots sur la zone d'activités sont disponibles immédiatement, sans aucun différé,* précise Étienne Vélut. *Dans un an, on accédera à ce parc d'activités par l'échangeur de Panda dont les travaux sont en cours, en partenariat avec la SAV express.* »



Nouvelle école

Dans cinq ans, une école sera construite sur la zone Panda. D'ici là, les habitants pourront, dès la rentrée 2013, scolariser leurs enfants à la nouvelle école du quartier limitrophe du pic aux Chèvres.

Développement durable

Les producteurs de déchets prennent **leurs responsabilités**

5 000
tonnes de déchets ont été collectées en 2010, sans compter les véhicules hors d'usage.

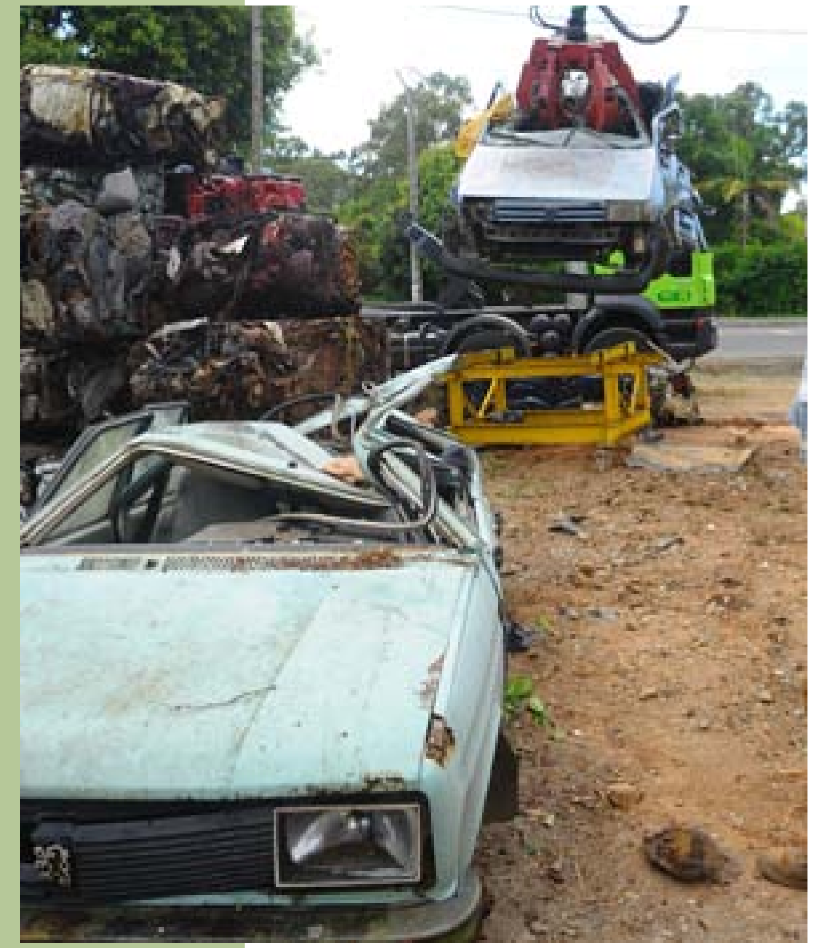
Deux ans après la mise en œuvre opérationnelle des cinq filières de traitement des déchets, la province Sud fait le point sur l'application du principe de la responsabilité élargie des producteurs (REP). Par Nelly Jutteau

Depuis 2008, les huiles usagées, les batteries, les piles et accumulateurs, les véhicules hors d'usage et les pneumatiques sont collectés, puis traités localement ou à l'export. Un choix motivé par « *la volonté de s'attaquer aux filières les plus problématiques par rapport à l'environnement,* explique Alexandra Pasco, élue chargée de l'environnement. *La réglementation reprise dans le code de l'environnement pose le principe de la responsabilité élargie du producteur. Concrètement, cela signifie que les importateurs et fabricants locaux doivent financer et gérer la collecte et le traitement de leurs déchets. Ce n'est pas un dispositif simple à appréhender.* »
Dans un souci de réaliser des économies d'échelle, les acteurs concernés se sont donc regroupés au sein de Trecodec, un éco-organisme chargé d'assurer, pour leur compte, l'organisation et le financement des filières par le biais de l'éco-participation et qui compte aujourd'hui 221 adhérents, contre 28 en 2008.



Commissions d'agrément

« *En tant qu'administration, nous avons un rôle de contrôle. Des commissions d'agrément sont organisées une fois par an à minima pour chaque filière* », précise Alexandra Pasco.
Le dispositif vient de faire l'objet d'un audit réalisé par un bureau d'étude métropolitain qui a analysé ses forces et ses faiblesses. « *Au regard des conclusions de cette étude, la province Sud se prononcera sur l'ouverture de nouvelles filières comme celle des déchets électriques et électroniques ou celles des emballages.* »



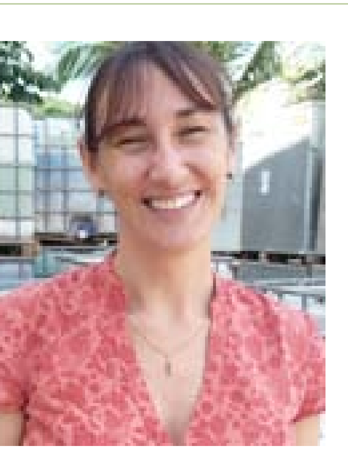
Eco-participation, mode d'emploi

C'est la contribution payée par le consommateur sur chaque produit concerné par les cinq filières (litre d'huile moteur, pneus...). Ce supplément doit être séparée du prix du produit. L'intégralité du montant est reversée à Trecodec et affectée à la collecte et au recyclage des produits. Cette participation est encore variable, mais elle devrait se stabiliser d'ici quelques années. En 2010, elle a généré 186 millions de francs.

Les déchets créateurs d'emplois



Bernard Creugnet est directeur de Trecodec. « *Depuis sa mise en place il y a deux ans, le dispositif a démontré son efficacité. Tous les objectifs quantitatifs ont été largement dépassés dans le respect de l'enveloppe financière que l'on s'était fixée. Le coût de l'éco-participation ne s'élève qu'à 1 000 francs par ménage et par an. Il reste néanmoins des efforts à faire, notamment en matière de contrôle. Trecodec a aussi démontré sa capacité à mobiliser les entreprises et le grand public sur la problématique des déchets, si bien que les provinces Nord et Iles souhaitent elles aussi bénéficier de notre expérience. Il existe un véritable marché du recyclage avec, à la clé, la création d'emplois, d'entreprises et de syndicats professionnels qui, aujourd'hui, se parlent sur des sujets communs qui dépassent le cadre environnemental pour s'inscrire dans l'intérêt général du pays. Par exemple, il a été convenu qu'il fallait arrêter d'importer des pneus d'occasion. La Nouvelle-Calédonie ne doit plus servir de poubelle aux pays comme l'Allemagne, le Japon et le Canada qui trouvaient là une solution pour se débarrasser de leurs pneumatiques usagés.* »



Une seconde vie pour les piles

Jeanie Forno est cogérante de Socadis, une société qui exporte tout type de déchets dangereux dont les piles. « *Nous réceptionnons les piles en provenance des points d'apports volontaires (PAV) de Trecodec. Nous les pesons pour assurer la traçabilité des déchets de PAU (piles et accumulateurs usagés), puis nous les trions en deux catégories selon leur qualité : alcalines/ salines ou accumulateurs (piles rechargeables, au mercure…), avant de les conditionner pour leur exportation dans le respect de la convention de Bâle et du code IMDG (réglementation sur le transport international des marchandises dangereuses). Lorsque leur volume sera suffisant pour rentabiliser la filière, nous les exporterons en Nouvelle-Zélande, où seront traitées les piles alcalines et salines. Les autres seront envoyées en Corée du Sud pour subir un traitement spécifique leur permettant de devenir à nouveau des matières premières. Le centre de traitement nous fera parvenir un certificat de destruction lorsqu'elles auront été traitées.* »

Une longueur d'avance pour les batteries



Yann-Alexis Chatain est président du syndicat des importateurs de pièces détachées automobiles. « *Le dispositif mis en place pour répondre au principe de la responsabilité élargie des producteurs (REP) est très récent. Néanmoins, en seulement deux ans d'existence, on peut saluer l'implication de la province Sud et celle de tous les producteurs grâce auxquels le système fonctionne. Trecodec est une société privée à but non lucratif, ce n'est pas simple, il faut créer une adhésion de tous autour de ce projet, et nous sommes en bonne voie. En ce qui concerne la filière batterie, que je représente, nous avons déjà dépassé les objectifs fixés car nous avions de l'expérience dans le domaine. Nous récupérions déjà les batteries avant la mise en place de la REP, la filière a donc bien fonctionné rapidement. Pour les autres filières, la mise en place des points d'apports volontaires et de la collecte a été plus contraignante et/ou plus onéreuse, mais nous sommes tout de même parvenus à dépasser nos objectifs de collecte. La préoccupation que l'on doit avoir aujourd'hui, c'est le développement du dispositif en provinces Nord et îles, avec un cadre juridique à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie. Car il est difficile de justifier le paiement de l'écoparticipation sans avoir le service en face, même si cela s'explique par la mise en place des structures nécessaires à la bonne marche du système dans l'avenir.* »



Un « avant » et un « après »

Marie-Madeleine Lequatre, directrice de la Maison de la femme, revient sur les grandes lignes des états généraux de la femme initiés par la province Sud.

Par Annabelle Noir

600

femmes ont été consultées pendant les états généraux. En parallèle, 700 femmes et autant d'hommes ont répondu à un sondage.

Les problématiques révélées par les états généraux étaient-elles déjà connues de la Maison de la femme ?

Marie-Madeleine Lequatre : Oui, ces problèmes avaient été soulevés par notre public, mais les consultations et le sondage nous ont permis de les confirmer et de les mesurer. Beaucoup de femmes connaissent mal leurs droits et ont du mal à accéder à l'autonomie. Concilier vie professionnelle et vie familiale est très dur. L'image de la femme est encore dévalorisée dans la société, tandis que les violences conjugales sont toujours d'actualité.

Comment agir sur ces problématiques ?

M.-M. L. : La priorité est d'agir sur les violences faites aux femmes et sur le problème de l'autonomie. Cela passe par des campagnes sur le respect des droits fondamentaux, l'évolution de l'image de la femme, l'accès à l'emploi, à la formation, à la santé, à la culture… La Maison de la femme est un outil indispensable de notre plan d'action. Des permanences mensuelles vont être développées en Brousse.

Qu'est-ce que les états généraux de la femme ont changé ?

M.-M. L. : Depuis leur compte-rendu, de nombreux partenaires nous sollicitent pour mener des projets ensemble. Nous avons un public de femmes à soutenir et les associations, les organismes ont les dispositifs nécessaires. Ces partenariats sont très importants, notamment pour la formation des femmes et l'accès à l'emploi.

Maison de la femme

14, rue Frédéric-Surleau, Nouméa. Tél. 25 20 47.

Au café avec bébé !

Tous les mercredis, de 8 h 30 à 10 h 30, la Maison de la femme propose le Café mamans. Femmes enceintes, mamans et papas sont invités à venir poser leurs questions à Nathalie Ori, sage-femme, autour d'une collation. « *Il n'y a pas de thèmes imposés. On peut tout aborder en fonction des besoins de chacun. Pas besoin de s'inscrire, ni de rester pendant deux heures ou d'être présent tous les mercredis. Comme dans un café !* » Certaines mamans sont devenues des habituées et viennent avec leurs enfants. « *Avec Nathalie, j'ai discuté de problèmes de sommeil et d'alimentation de mes aînés* », explique ainsi Dominique, venue avec son petit dernier, Arthur, âgé de 3 semaines. Allaitement, arrivée d'un deuxième enfant, rentrée des classes… le domaine de la maternité et de la parentalité est un sujet inépuisable ! « *J'apporte mon aide d'un point de vue professionnel, mais aussi en tant que maman,* confie Nathalie. *Il n'y a pas de parents parfaits. Lors de ces discussions, chacun apporte son expérience. Cela permet de se sentir moins seul.* »



CINÉSUD

+ de cinéma en province Sud

La culture revêt de multiples facettes, le 7e Art en est une. Le cinéma mondial intéresse les calédoniens, y compris les films en version originale sous-titrée. C'est pourquoi, cette année encore, la province Sud propose, via une toute nouvelle opération culturelle, plusieurs films primés au niveau international.

Parmi les films sélectionnés cette année, des chefs-d'œuvre seront à l'affiche.

Black Swan (2011), réalisé par Darren Aronofsky avec Natalie Portman, Mila Kunis, Vincent Cassel,

Benda Bilili ! (2010) réalisé par Renaud Barret et Florent de La Tullaye avec Roger Landu, Coco Ngambali, Djunana Tanga-Suele,

Même la pluie (2011) réalisé par Icíar Bollaín avec Gael García Bernal, Luis Tosar, Carlos Aduviri,

Biutiful (2010) réalisé par Alejandro González Inárritu avec Javier Bardem, Maricel Álvarez, Eduard Fernàndez,

ou encore ***Women are heroes*** (2011) réalisé par JR, long-métrage français (documentaire avec 1 nomination au 63e Festival International du Film de Cannes en 2010).

Une des nouveautés de cette opération culturelle, consiste à diffuser des courts-métrages locaux avant chaque projection de films d'auteurs en version originale. Cette ouverture vers le vivier de réalisateurs locaux s'avère fondamental tant ceux-ci sont productifs et créateurs.

Lors de la première projection d'un film international, le court-métrage proposé sera présenté par le réalisateur lui-même, durant quelques minutes, histoire de faire partager au public l'essence même cet art.

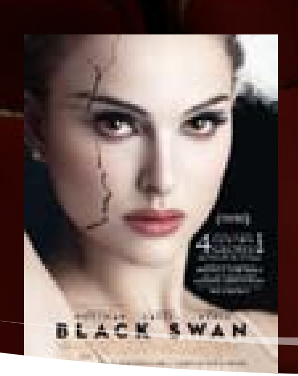




Mais la culture, c'est également et avant tout un échange. Trimestriellement, auront donc lieu des rencontres-débats autour du thème traité dans le film à l'affiche, avec tantôt la participation d'associations, tantôt celle de scolaires, et bien sûr à chaque fois celle du public invité à participer en masse à ce moment convivial par excellence.

Avec CINÉSUD, la Province vous souhaite d'excellentes soirées, pleines de découverte et de culture.

Renseignements : www.**province-sud**.nc













Tous **volontaires !**

1 200
officiels techniques (volontaires de ligues sportives, directeurs de compétition…) seront également mobilisés pour l'événement !

Pendant les XIVes Jeux du Pacifique, 3 500 athlètes sont attendus et autant de volontaires pour aider au bon déroulement de cet événement sportif. Par Annabelle Noir

Le 6 octobre 2010, le comité organisateur des XIVes Jeux du Pacifique a officiellement lancé la campagne de recrutement des volontaires, « *qui seront la colonne vertébrale de l'événement* ». Objectif ? Enrôler 3 500 personnes – un volontaire par athlète –, ce qui est le ratio préconisé par les organisateurs de grandes compétitions sportives. Dès le départ, NC2011 a fondé l'organisation de l'événement sur un modèle participatif. Plus de 400 bonnes volontés œuvrent déjà au sein des douze commissions du comité dans des domaines allant de la logistique à l'aménagement des sites, en passant par les sports et, bien sûr, les volontaires.



Christian Karembeu en visite au centre d'accueil des volontaires le 15 octobre 2010.

Il reste encore des places !

En avril, plus de 1 700 personnes avaient répondu à l'appel en s'inscrivant au centre d'accueil des volontaires ou sur le site internet NC2011. Les domaines d'intervention sont vastes. Chacun peut trouver son bonheur, en adéquation avec ses compétences, ses affinités ou sa curiosité… Ceux qui ont suivi la formation premiers secours seront les bienvenus dans l'équipe de sécurité, les bilingues anglais trouveront leur place parmi les hôtesses d'accueil ou les animateurs sur sites, les fous de sport, comme placiers pendant les compétitions… Pour la première fois dans l'histoire des Jeux, toutes les délégations seront hébergées dans un lieu unique, le village des athlètes, l'endroit idéal pour côtoyer au quotidien les sportifs du Pacifique ! Il reste encore des équipes à compléter : agents d'information, gérants d'immeubles, chauffeurs… Lorsque c'est nécessaire, les volontaires reçoivent une formation spécifique à leur secteur d'activité. Tous se verront remettre, à la fin des Jeux, un certificat de participation.

Les volontaires dans l'Arène

Les volontaires de NC2011 ont rendez-vous, le samedi 2 juillet, à l'Arène du Sud, la toute nouvelle salle des sports et de spectacles, de Païta, qui sera le théâtre de ce grand rassemblement. Un peu moins de deux mois avant le début des Jeux, l'heure sera à la motivation des troupes !

Comment s'inscrire ?

**Sur le site nternet www.nc2011.nc ou au centre d'accueil des volontaires, 48, avenue de la Victoire (au-dessus des locaux de Manpower, tél. : 20 11 11).
Au moment de l'inscription, il faut indiquer les secteurs dans lesquels on souhaite intervenir, le lieu ainsi que les heures et les jours de disponibilité.
Chaque volontaire est ensuite convoqué au centre d'accueil des volontaires pour un entretien personnalisé concernant son affectation.**



« Toute cette gestion est **passionnante** »



Photo : NC2011

Solenne Figuès (2e en partant de la gauche), entourée de collègues kinés motivés !

Solenne Figuès de Sainte-Marie, kinésithérapeute au centre médico-sportif de Nouvelle-Calédonie, fait partie de ces petites abeilles qui s'activent au sein de NC2011. « *Je dois coordonner les kinés de l'équipe médicale. Je motive mes collègues pour qu'ils donnent de leur temps pendant les Jeux du Pacifique : deux semaines, un jour, chacun fait ce qu'il peut* », explique Solenne. Si besoin, elle les forme aux soins spécifiques de la kiné du sport : strapping (savant entrecroisement de bandes pour protéger un membre blessé), massage de récupération… Les sportifs ne peuvent pas s'en passer ! « *Il nous faudrait cinquante à soixante-dix kinés. Au village, il y en aura en permanence cinq et d'autres seront nécessaires sur certains sites de compétitions* », continue Solenne qui devra jongler avec les plannings des uns et des autres. « *Toute cette gestion est passionnante. Comme j'ai la chance d'avoir vécu une belle aventure sportive, je peux conseiller les athlètes, tout en leur apportant mon expérience professionnelle. Plus on sera nombreux, plus ce sera facile* », conclut celle qui fut en son temps médaillée olympique de natation (bronze, à Athènes en 2004).

150
kinés, médecins, infirmiers… constitueront l'équipe médicale des Jeux du Pacifique

Un centre d'activités nautiques **tout bio !**

Les nouveaux bâtiments du centre d'activités nautiques de la province Sud poussent comme des champignons ! Leur ossature, toute de bois, nous rappelle que ce projet répond aux normes HQE (haute qualité environnementale) : capteurs solaires, système de récupération des eaux de pluie pour le lavage des bateaux, toiture végétalisée, « surtoit » favorisant la ventilation naturelle à l'intérieur des bâtiments...

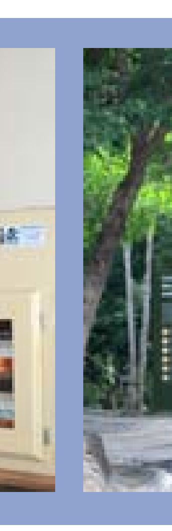
Ces installations permettront le développement des activités nautiques (classes de mer, stages vacances…). La plupart seront prêtes en juillet, pour les Jeux du Pacifique !


Photo : Annabelle Noir











Dans le parc forestier, travaille une équipe

Par Christine Allix

25
agents provinciaux travaillent en permanence dans le parc.



630
animaux (102 espèces) vivent dans ce parc ouvert en 1972.

Si le parc zoologique et forestier ouvre ses portes de 10 h 15 à 17 h, la vie commence bien avant et continue bien après.

5h30, dans les cuisines du parc zoologique et forestier. Toute l'équipe s'affaire à préparer les repas des animaux. Un seau de fruits, de légumes et de pain pour les macaques, une assiette de viande pour les cagous, une couronne de fruits pour les roussettes… A chaque animal, sa ration spécifique. Et son secteur. Direction le parc à cagous, situé à l'abri du regard des visiteurs pour cause de reproduction. Puis, c'est la volière des perroquets. Un peu plus loin, petit stop près des souris, mets favori des serpents. La visite des macaques reste un moment étonnant. Sous une apparence sympathique, ces animaux sont très dangereux. D'ailleurs, ils sont enfermés à double tour avant que quiconque entre déposer la nourriture. En comparaison, les geckos paraissent sages comme des images. Mais qu'on ne s'y trompe pas. Si l'on en croit le chef soigneur, Jean-Paul Chenuet, « *si le leachianus vous attrape le doigt, il ne le lâche plus !* » Réjouissant ?! Tout fascinants qu'ils sont, les animaux du parc ne sont pas donc toujours de tout repos pour les agents chargés de s'en occuper, à commencer par les soigneurs qui, d'une présence toute l'année, doivent à la fois détecter les petits bobos, soigner les déprimes éventuelles (hé oui, comme chez les humains !) et veiller à la reproduction des espèces.



Photos : Christine Allix









Les végétaux et les **minéraux aussi**

Une vitrine de la richesse botanique et minérale de la Calédonie.

Le parc zoologique et forestier ne se limite pas aux seuls animaux. C'est aussi et avant tout un immense jardin botanique où l'on peut découvrir des paysages typiques de forêt sèche et de maquis minier dont plus de 90% des espèces s'avèrent endémiques à la Nouvelle-Calédonie. Un espace conséquent qui demande à être entretenu chaque jour et que la pépinière permet de préserver et d'enrichir des espèces les plus rares. A l'entrée du parc, la Maison de la nature dispose de deux salles d'exposition : un espace permanent, à l'étage, sur les habitats naturels terrestres de Nouvelle-Calédonie ; un espace temporaire, au rez-de-chaussée, qui accueille des expositions sur des thématiques liées à la nature.

Un labo pour les oiseaux marins

En 2010, a été construit et équipé un laboratoire de soins aux oiseaux marins blessés. L'équipement a été financé à hauteur de cinq millions de francs par Vale NC, dans le cadre de la convention biodiversité. Sa vocation ? Soigner les oiseaux blessés du fait des pollutions lumineuses et autres, mais également en prévision de pollution éventuelle aux hydrocarbures, pour garder les oiseaux sous surveillance jusqu'à rétablissement complet avant de pouvoir les relâcher dans le milieu naturel. Une formation de soins aux oiseaux blessés et mazoutés a par ailleurs été dispensée, en avril de cette année, aux soigneurs du parc, mais aussi à des agents de la Denv (direction de l'Environnement) et de Vale NC ainsi qu'aux bénévoles de la SCO et de l'ASSNC.

Pratique

Parc zoologique et forestier
Adresse : rue du Mont-Té, Montravel
Tél. (687) 27 89 51
Fax (687) 27 89 50
Courriel : denv.parcforestier@province-sud.nc

Au cœur de la ville
L'entrée du parc est située sur la route stratégique, entre le rond-point de la Vierge du Pacifique et Montravel.
Il est ouvert du mardi au dimanche, de 10h15 à 17 heures (de 10h15 à 17h45, du 1er septembre au 30 avril).

En savoir +

Retrouvez sur notre site toutes les informations sur le parc zoologique et forestier à l'adresse suivante : www.province-sud.nc/tourisme/parcs-et-reserves-naturels/terrestres/parc-zoologique-et-forestier-



L'Adevy fait battre le cœur de Yaté

L'Association pour le développement de la ville de Yaté œuvre depuis vingt ans au développement de débouchés pour les produits de la terre et de la mer des producteurs et pêcheurs de Yaté. Par Marie-Lise Rousselot

Photo : Marie-Lise Rousselot

Julien Barbier, directeur de l'Adevy

Créée sous l'impulsion de la commune et des coutumiers, l'Adevy et ses onze salariés accompagnent et développent les filières agriculture, élevage et pêche de la ville de Yaté, ce qui concerne une cinquantaine de professionnels. À sa création, en 1991, « *l'objectif était,* selon Julien Barbier, mis à disposition par la province Sud pour diriger l'association, *de proposer des débouchés aux productions locales. Depuis, les missions de l'Adevy se sont élargies.* »
En vingt ans d'existence, la structure a en effet diversifié ses activités en installant dans ses locaux une quincaillerie multiservices et en lançant, plus récemment, des élevages de cailles, des cultures d'asperges vertes et des pépinières satellites pour alimenter la revégétalisation de Vale NC.

Poumon économique du Grand Sud

Des activités soutenues par la province Sud et situées dans les tribus de la commune, qui ont permis la création de nombreux emplois. « *Trois éleveurs engraisseurs de cailles, deux producteurs d'asperges, quatre pépiniéristes, et bientôt dix, travaillent en effet aux côtés de l'association pour développer ces nouvelles filières* », confirme Julien Barbier.
Équipée d'un atelier d'accouvage et d'un laboratoire d'abattage et de conditionnement, l'association fournit les éleveurs en jeunes cailles. Une fois celles-ci engraissées, l'Adevy rachète les volailles aux éleveurs, les prépare et les commercialise. Près de 120 000 cailles sont ainsi produites chaque année. « *Il en va de même pour les filières asperges et pépinières : l'Adevy fournit les griffes ou les plants, apporte son assistance technique et assure la mise sur le marché du produit final.* »
Lancées en 2010, ces filières ont produit 400 kilos d'asperges et 30 000 plants déjà livrés à l'industriel.

15
tonnes de produits de la terre (tubercules, fruits, légumes...) ont été collectées et commercialisées par l'Adevy en 2010.



Des machines au service des agriculteurs

La mise en valeur des parcelles agricoles passe par l'utilisation de machines agricoles adaptées : tracteurs, charrues, débroussailleuses... Pour répondre à ce besoin, l'Adevy s'est équipée, l'an dernier, de sept machines financées par la province Sud. Le pôle machinisme agricole de l'association s'est ainsi étoffé et a permis l'embauche d'un tractoriste en contrat d'insertion.



AGENDA



Le ciné autrement

Des films d'auteur, des V. O., des courts-métrages locaux, c'est l'opération Cinésud initiée par la province Sud, en partenariat avec le Cinécity.




Photo : Jérôme Renaud-Goud

« De la rivière à l'océan »

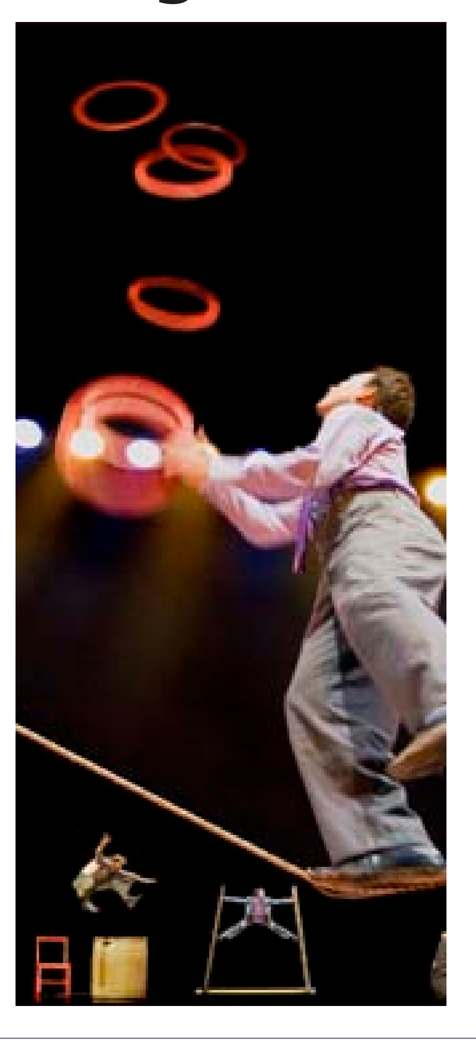
Avec ce thème prometteur, le 2e Festival de l'image sous-marine accoste, du 14 au 19 juin, au Rex.

> SPECTACLE

« Circus incognitus »

Un inoubliable one-man-show de cirque ! C'est l'artiste lui-même qui le dit. De qui s'agit-il ? De Jamie Adkins, Circassien américain, qui a commencé à distraire les passants avec ses spectacles de rue à l'âge de 13 ans ! L'acrobate a fréquenté les compagnies de cirque, mais c'est en solo qu'il amuse et surprend maintenant les spectateurs.
Au centre culturel Tjibaou, vendredi 10, vendredi 17 et samedi 18 juin, à 20 heures, et dimanche 19 juin, à 18 heures. Renseignements au 92 09 29 ou www.cameleon.nc





Élémentaire, mon cher rouget !

Les fins limiers ont rendez-vous à l'Aquarium des lagons. Intitulée « Qui a peur des parasites ? », cette exposition a été conçue sous la forme d'une enquête policière. Tout commence ainsi… « Mystère à l'Aquarium des lagons. Un rouget a été retrouvé mort ! On soupçonne le gang des parasites. » Le public est convié, lors de sa visite, à retrouver le coupable aux côtés des services de police. Une manière très originale d'en savoir plus sur les parasites qui forment la majorité des espèces peuplant la terre !
À l'Aquarium des Lagons, jusqu'en août 2011. Tél. : 26 27 31.

> EXPOSITION



> VISITE GUIDÉE

La villa-musée de **Païta**

La mémoire de la Calédonie d'antan s'ouvre au public. L'association Témoignage d'un passé organise des visites guidées de la villa-musée de Païta, chaque troisième samedi du mois. Les prochaines sont prévues le 18 juin, le 16 juillet et le 20 août, de 9 heures à 11 heures. L'occasion de découvrir l'histoire de la commune et la vie des Calédoniens autrefois.
Renseignements : 77 83 73. Entrée : 330 F pour les adultes et 150 F pour les enfants à partir de 5 ans.

> EXPOSITION

« Corps à corps avec l'histoire »

au musée de la Ville, du 27 juin au 30 novembre 2011.



> ÉVÉNEMENT

Ne ratez pas son passage !

Le 17 juillet, la flamme des Jeux du Pacifique part d'Ouvéa pour entamer son grand parcours à travers le pays. **L'île des Pins** sera la première à l'accueillir en province Sud. Elle est ensuite attendue à **Yaté**, le 22 juillet, au **Mont-Dore**, le 24, à **Dumbéa**, le 26, à **Païta**, le 27, à **Boulouparis**, le 29 et à **Thio**, le 30. Un petit tour en province Nord, puis elle reviendra à **Bourail**, le 21 août, à **Moindou**, le 23, à **Farino**, le 24, et à **Sarraméa**, le 25. Le 26 août, elle décollera de **La Foa** pour rejoindre **Nouméa,** le 27, et la cérémonie d'ouverture au stade Numa-Daly.

Jazz à quatre mains

Le Conservatoire de musique accueille le violoniste, pas classique du tout, Didier Lockwood, en compagnie du pianiste, encore moins classique, Thomas Enhco. Les deux musiciens se connaissent depuis quelques années déjà, puisque le premier a invité le second, qui n'avait alors que 9 ans, à venir jouer au festival de jazz d'Antibes. Un duo à ne pas manquer.

Au Conservatoire de musique de la Nouvelle-Calédonie, le jeudi 18 et le vendredi 19 août. Renseignements : 24 63 13.

> CONCERT



Photo : Ph. Levy-Stab

> FOIRE



Photo : FEAAB

Bourail, 34e !

Réservez votre week-end prolongé du 15 août pour aller faire une petite excursion du côté de Bourail. Les stands et les nombreuses animations de la Foire exposition agricole et artisanale vous attendent. Entre la dégustation de produits du coin et les rencontres sympathiques avec les stockmen, profitez du concours d'animaux d'élevage et des traditionnels rodéos. Action garantie !

Mais aussi…

Le mardi 21 juin, **faites de la musique** partout en province Sud !

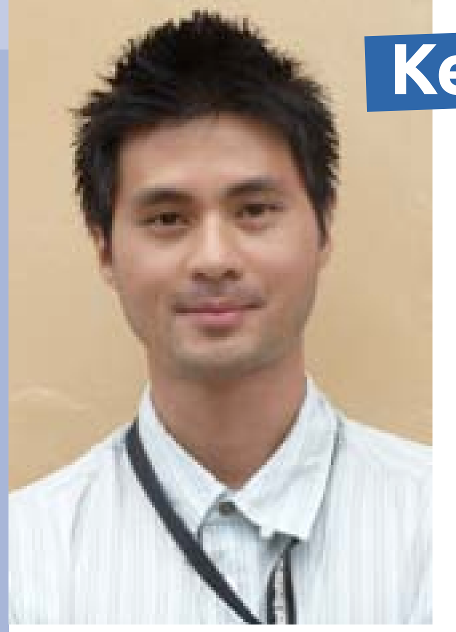
N'oubliez pas, chaque troisième dimanche du mois,
le marché bio du parc forestier.

Le mercredi 13 juillet, Nouméa s'illumine avec **le défilé des lampions, suivi d'un feu d'artifice**.

PAR NELLY JUTTEAU

Bio

Kenzo est un Nouméen pure souche. Il découvre l'informatique à 12 ans avec son premier ordinateur qu'il démonte entièrement ! « *J'étais curieux de savoir comment ça fonctionnait.* » Son autre passion, le cinéma, le rive encore une fois derrière un écran. « *Je suis fasciné par la réalisation des blockbusters, les effets spéciaux…* » À 23 ans, il a troqué son skate board contre un ballon de volley-ball. « *À La Foa, grâce à une association sportive locale, tu jettes une pièce de 100 francs et tu joues autant que tu veux pendant la séance !* »



Kenzo Nakamura

Informaticien de Brousse

Loin du cliché de l'informaticien sédentaire, Kenzo Nakamura exerce son métier d'administrateur systèmes et réseaux de façon itinérante. Basé à l'antenne provinciale de La Foa, il gère un parc informatique d'environ deux cents ordinateurs répartis entre Boulouparis et le foyer de Néméara, au-dessus de Bourail. « *Je m'occupe du matériel informatique (serveurs, équipements réseaux, postes clients et périphériques) de toutes les antennes de la province Sud sur cette zone.* »

De l'installation à la maintenance, Kenzo prend soin des machines, mais aussi des usagers. « *J'ai toujours envie de trouver de nouvelles solutions pour améliorer le confort d'utilisation d'un ordinateur, car j'aime rendre service. Je fais tout mon possible pour comprendre et satisfaire le besoin des utilisateurs.* »

Plus d'autonomie

Installé depuis quelques mois seulement à La Foa, il a quitté volontairement Nouméa. « *J'avais envie de découvrir la Brousse et je souhaitais avoir plus d'autonomie.* » Son travail l'amène à revenir régulièrement à Nouméa pour des réunions de service ou pour réapprovisionner son stock, mais sans que cela suscite chez lui de regrets de sa vie citadine passée. « *En Brousse, il y a moins de monde, moins de circulation, la vie est très agréable.* »

Bio

Aînée d'une famille de trois enfants, Séverine a grandi au Mont-Dore. Lorsqu'elle n'est pas en train de rendre service à ses proches, elle aime passer son temps libre à réaliser des travaux manuels. « *Je fais des bijoux avec des perles, que j'offre ensuite. C'est une manière de m'exprimer.* »

Séverine Radis

Jeune fille pleine de talents



Depuis cinq ans, Séverine travaille au service de l'emploi et de la formation (SEF) de la province Sud, à Ducos. « *Je suis les dossiers ressources humaines du service, les congés, les absences et les recrutements de 55 agents. Je suis l'intermédiaire entre les responsables des services et les agents. À ce titre, je dois être au courant de tout ce qui se passe.* »

Ça tombe bien, Séverine est de nature curieuse, dans le bon sens du terme, et ne s'en cache pas. « *J'aime bien trouver des réponses aux questions que chacun me pose.* » Aimable et souriante, Séverine est aussi l'une des trois interlocutrices qui répondent au standard du SEF. « *Nous recevons environ deux cents appels par jour. Je renseigne les demandeurs d'emplois ou les employeurs et les oriente vers mes collègues.* »

Correspondante informatique

Multitâches, Séverine résoud aussi les petits soucis informatiques. « *Je suis correspondante informatique pour la direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi (Defe). Je répare une souris qui ne fonctionne pas, une imprimante bloquée ; je réponds aux questions sur l'utilisation des logiciels bureautiques ; j'installe des câbles…* » Et lorsqu'un problème la dépasse, elle sollicite le service informatique. « *J'y ai travaillé, alors j'appelle les agents que je connais.* » Cerise sur le gâteau, Séverine se plaît à organiser les pots, à l'occasion de départs ou de fêtes comme celle de Noël. Vous avez dit précieuse ?



Les services de la **province Sud**

HÔTEL DE LA PROVINCE SUD

ARTILLERIE 9 RTE DES ARTIFICES BP L1 98849 NOUMÉA CEDEX

Standard tous services : 25 80 00 - Fax 25 80 44 - sg.contact@province-sud.nc

> Cabinet de l'exécutif :		
- Présidence (presidence.contact@province-sud.nc)	25 80 00	
- 1er vice-présidence	25 81 40	
- 2e vice-présidence	25 81 48	
- 3e vice-présidence	25 81 68/25 80 91	
> Directeur de cabinet et chef de cabinet (cabinet.contact@province-sud.nc)	25 81 40	
> Secrétariat général (sg.contact@province-sud.nc)	25 80 42/25 81 72/25 80 38	Fax 25 80 44
- Cellule communication (communication@province-sud.nc)	25 81 22	Fax 25 81 26

DIRECTION JURIDIQUE ET D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ARTILLERIE 9 RTE DES ARTIFICES BP L1 98849 NOUMÉA CEDEX

Standard tous services : 25 80 00 - Fax 25 81 12 - dja.contact@province-sud.nc

> Service des affaires juridiques, générales et de la documentation	25 80 55	Fax 25 80 29
> Service du secrétariat de l'assemblée et de la coordination administrative	25 81 88	Fax 25 81 12
> Service de la gestion et des moyens	25 80 59	Fax 25 81 84

DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

IMM GALLIÉNI I CTRE VILLE 5 RUE DU GAL GALLIÉNI BP 660 98845 NOUMÉA CEDEX

Standard tous services : 24 25 70 - Fax 25 13 63 - dpass.contact@province-sud.nc

> Service de gestion du personnel (SGP)	24 25 88	Fax 24 25 79
> Service de gestion financière administrative et technique (SGFAT)	24 25 79	Fax 24 25 96
> Service infrastructures et équipement (SIE)	24 25 93	Fax 23 21 93
> Service réglementation épidémiologie évaluation et contrôle (SREEC)	25 26 45	Fax 25 13 63
> Service de l'action sociale - assistantes sociales (SAS)	24 25 84	Fax 24 39 45
> Caisse d'avance	24 25 83	Fax 27 90 72
> Sous-direction de la santé publique (SDSP)	24 25 85	Fax 24 25 97
> Service de l'organisation des soins et de la synergie médico-sociale (SOS)	24 32 80	Fax 25 13 63
> Service de prévention d'éducation sanitaire et de promotion de la santé	24 25 98	Fax 24 39 46
> Centre de dépistage anonyme et gratuit du SIDA (CDAG)	28 60 06	Fax 28 55 28
> Centre de Santé de la Famille « Docteur Lucie LODS » Centre de la protection maternelle et infantile		
- Protection Infantile	27 53 48	Fax 27 53 49
- Protection Maternelle	27 23 70	Fax 28 58 04
- Centre de conseil familial (CCF)	27 23 70	Fax 28 58 04
- Cabinet dentaire	28 85 32	Fax 28 58 04
- Centre médico-scolaire (CMS)	27 33 60 27 32 27	Fax 25 96 87
- Bureau Orthophoniste	27 33 60	Fax 25 96 87
- Pharmacie DPASS-SUD	24 25 80	Fax 24 10 23
> Centre médico-social de Kaméré	27 79 17	Fax 28 27 62
> Centre médico-social de Saint-Quentin	43 66 86	Fax 43 88 74
> ESPAS-CMP - Espace de prévention d'accompagnement et de soins Centre médical polyvalent	27 27 73	Fax 28 55 28
> Sous-direction médico-sociale (SDMS)	24 39 47	Fax 28 55 28
> Bureau des aides sociales - Personnes âgées, handicapées	24 25 76	Fax 24 25 75
> Service de l'accompagnement des structures et des actions associatives (SASAA) Handicap, exclusion, personnes âgées	24 25 74	Fax 24 26 47
> LE RELAIS - Centre de traitement des violences conjugales et intra-familiales	23 26 26	Fax 23 26 27
> Service enfance famille (SEF)	24 25 90	Fax 24 39 49
> ENFANCE MALTRAITÉE (NUMÉRO VERT - APPEL GRATUIT)	05 44 44	Fax 24 39 49
> Foyer d'aide sociale « Les Bougainvilliers »	28 40 76	Fax 27 40 76
> Foyer - Logement d'aide aux personnes âgées Cité N'Géa	27 21 78	Fax 27 22 02
> Service des aides médicales et des aides sociales légales	27 90 70	Fax 27 90 90

Voir aussi à BOULOUPARIS, BOURAIL, DUMBÉA, ÎLE DES PINS, LA FOA, MONT-DORE, PAÏTA et YATÉ (Direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale ou Province Sud)

DIRECTION DE L'ÉDUCATION DE LA PROVINCE SUD

CTRE VILLE 2 RUE DU GAL GALLIÉNI BP 3104 98846 NOUMÉA CEDEX

Standard tous services : 24 60 60 - Fax 24 60 69 - des.direction@province-sud.nc

> Service de l'enseignement	24 60 71
> Service des finances, des collèges publics et de l'enseignement privé	24 60 74
> Service des ressources humaines	24 60 70
> Service des bourses et aides aux élèves et étudiants	24 60 00

DIRECTION DU LOGEMENT

CTRE VILLE 12 AV PAUL DOUMER BP J3 98849 NOUMÉA CEDEX

Secrétariat : 27 31 61 - Fax 27 02 77 - dl.contact@province-sud.nc

> Service des aides aux personnes	24 32 82
> Service des aides à la construction	23 28 12
> Service de l'accompagnement au logement	23 28 11

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

CTRE VILLE 19 AV DU MAL FOCH BP 3718 98846 NOUMÉA CEDEX

Standard tous services : 24 32 55 - Fax 24 32 56 - denv.contact@province-sud.nc

> Direction	24 61 75	Fax 24 32 57
> Service de prévention des pollutions et des risques (SPPR)	24 32 61	Fax 24 32 57
> Service de la mer (SM)	24 32 60	Fax 24 32 56
> Service de l'eau (SE)	24 32 66	Fax 24 61 90
> Service des milieux terrestres (SMT)	24 61 98	Fax 24 32 56
> Service de la valorisation et des moyens (SVM)	24 32 58	Fax 24 32 56
> Protection du lagon :		
- Nouméa	24 35 01	Fax 24 32 56
- Grand lagon Sud (Prony - Yaté)	77 40 68	Fax 24 32 56
- Zone côtière Ouest (Ouano - Bourail)	46 95 73	Fax 24 32 56
> Patrimoine mondial	24 32 67	Fax 24 32 56
> Parc zoologique et forestier (PZF)	27 89 51	Fax 27 89 50
> Parc provincial de la rivière bleue (PPRB)	43 61 24	Fax 43 61 34

DIRECTION DE L'ÉCONOMIE, DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI

DUCOS LE CENTRE ET LE FORUM DU CENTRE 30 RTE DE LA BAIE DES DAMES BP 7955 98801 NOUMÉA CEDEX

Standard tous services : Ducos le Centre 23 28 30 - Fax 23 28 31

Standard tous services : Ducos le Forum du Centre 23 33 72 - Fax 23 29 90- defe.contact@province-sud.nc

> Service du développement économique - SDE	23 28 33	Fax 23 20 80
> Service de l'emploi et de la formation - SEF	28 01 72	Fax 23 22 84
> Pôle Employeur	270 400	
> Bureau de médiation et d'insertion de proximité- BMIP	23 28 32	Fax 23 29 90

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT RURAL

CTRE VILLE 4 RUE DU GAL GALLIÉNI BP 2386 98846 NOUMÉA CEDEX

Standard tous services : 27 26 74 - Fax 27 05 77 - ddr.contact@province-sud.nc

> Secrétariat de direction	27 05 78	Fax 27 05 77
> Service de l'administration et des aides (SAA)	27 26 74	Fax 27 05 92
> Service d'appui technique et de conseil de gestion (SATEG)	27 05 93	
> Service des études et du développement local (SEDEL)	27 05 99	
> Centre de ressources documentaires	27 05 82	
> DDR Bourail	44 13 27	Fax 44 11 20
> DDR Île des Pins	44 11 06	Fax 46 11 06
> DDR La Foa	44 31 53	Fax 44 70 08
> DDR Mont-Dore	41 20 88	
> DDR Païta	35 31 15	Fax 35 21 01
> DDR Saint-Louis (Bio fabrique)	43 82 96	
> DDR Thio	41 18 31	
> DDR Yaté	46 40 21	Fax 46 40 21

DIRECTION DE LA CULTURE

CTRE VILLE 16 RUE DU GAL GALLIÉNI BP 2365 98846 NOUMÉA CEDEX

Standard tous services : 24 60 90 - Fax 24 60 91 - dc.contact@province-sud.nc

> Service du patrimoine historique et culturel	24 60 90
> Service du développement artistique et culturel	24 60 90
> Bureau de la gestion des moyens	24 60 90
> Bureau de la gestion comptable	24 60 90
> Bureau de l'aide aux tournages	24 60 90

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

CTRE VILLE 12 RUE DE VERDUN BP 725 98845 NOUMÉA CEDEX

Standard tous services : 24 38 60 - Fax 24 35 98 - djs.contact@province-sud.nc

> Service de la jeunesse	24 60 99
> Service des sports	26 91 25
> Bureau du secrétariat du personnel et des moyens	26 46 26
> Bureau administratif et financier	26 49 82
> Piste cyclable de Tina	77 59 36
> Stade du PLGC	77 59 83
> Centre des activités nautiques	27 43 36
> Centre d'accueil permanent de Poé	41 25 75

MAISON DE LA FEMME

CTRE VILLE 14 RUE FRÉDÉRIC SURLEAU BP L1 98849 NOUMÉA CEDEX

Tél. 25 20 47 - Fax 25 00 18 - maisondelafemme@province-sud.nc

DIRECTION DU SYSTÈME D'INFORMATION

ARTILLERIE 55 RUE GEORGES CLÉMENCEAU BP 3215 98846 NOUMÉA CEDEX

Standard tous services : 24 44 00 - Fax 24 44 50 - dsi.contact@province-sud.nc

> Direction - Secrétariat	24 44 10	Fax 24 44 57
> Service des affaires budgétaires	24 44 08	
> Service de l'exécution budgétaire	24 44 17	

DIRECTION DES FINANCES

ARTILLERIE 55 RUE GEORGES CLÉMENCEAU BP 3215 98846 NOUMÉA CEDEX

Standard tous services : 24 44 00 - Fax 24 44 57 - dfi.contact@province-sud.nc

> Bureau administratif et comptable	24 44 05
> Service de l'assistance et des infrastructures	24 44 45
> Service des applications métiers	24 44 51

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

ARTILLERIE 55 RUE GEORGES CLÉMENCEAU BP 3215 98846 NOUMÉA CEDEX

Standard tous services : 24 45 00 - Fax 24 45 50 - drh.contact@province-sud.nc

> Service de gestion du personnel et de la rémunération	24 45 00	Fax 24 45 50
> Service de la formation, de l'insertion et de la prévention	24 45 00	Fax 24 45 50
> Service du développement des carrières du conseil et des relations sociales	24 45 00	Fax 24 45 50
> Cellule administrative et de gestion des moyens	24 45 00	Fax 24 45 50

DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT

VALLÉE DU TIR 1 RUE ÉDOUARD UNGER BP H4 98849 NOUMÉA CEDEX

Standard tous services : 27 28 11 - Fax 27 77 37 - de.direction@province-sud.nc

> Direction - Secrétariat	27 02 50	Fax 27 77 37
> Service administratif et financier	27 28 11	Fax 27 94 17
> Service des études	27 28 11	Fax 27 94 10
> Service de l'urbanisme de l'aménagement et des transports	27 28 11	Fax 27 94 11
> Service de la construction	27 28 11	Fax 27 94 10
> Subdivison Sud	27 02 71	Fax 27 44 48
> Subdivison Nord	44 32 26	Fax 44 33 23
> Bureau des établissements recevant du public	27 28 11	Fax 27 77 37

DIRECTION DU PATRIMOINE ET DES MOYENS

ZI DUCOS 2 RUE FULTON BP 17022 98862 NOUMÉA CEDEX

Standard tous services : 26 31 24 - Fax 25 30 89 - dpm.contact@province-sud.nc

> Service topographique et foncier	26 31 24	Fax 25 30 89
- Bureau topographique nord (Bourail)	44 12 92	
- Bureau topographique centre (La Foa)	44 31 07	
> Service du domaine et du patrimoine	26 31 24	Fax 25 30 89
- Bureau entretien des logements et des bâtiments	27 26 49	
> Service des moyens	26 31 24	Fax 25 30 89
> Aérodrome de l'Île des Pins	46 16 60	Fax 46 16 62

ANTENNE PROVINCE SUD DE LA FOA 88 AV CHARLES DE GAULLE 98880 LA FOA

Standard tous services : 44 31 70 - Fax 44 34 32 - yan.leherle@province-sud.nc

> Voir pages LA FOA

PROMO-SUD SAEM SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET DE FINACEMENT DE LA PROVINCE SUD

1 BIS RUE BERTHELOT BP 295 98845 NOUMÉA CEDEX

Standard : 24 19 72 - Fax : 27 13 26 - info@promosud.nc – www.promosud.nc



www.jeunes.nc
Des infos pour trouver un logement ?
Des conseils pour étudier à l'étranger ?
Les démarches pour reprendre ses études ?
Des bons plans pour ce week-end ?
Un club de sport dans mon quartier ?
PROVINCE SUD
www.jeunes.nc
le portail des 12-26 ans en province Sud